

# SCHEMA D'ACCUEIL DE LA FORET DOMANIALE DE LA COMMANDERIE



Avril 2016

# SOMMAIRE

<b>1. AVIS D’OPPORTUNITE .....</b>	<b>4</b>
1.1. Présentation de l’étude.....	4
1.2. définition et finalité d’un schéma d’accueil du public en forêt.....	4
1.3. Déroulement de l’étude .....	4
<b>2. ETAT DES LIEUX ET ANALYSES.....</b>	<b>5</b>
2.1. Situation, identité et périmètre de la forêt domaniale de la Commanderie .....	5
2.2. situation territoriale et administrative .....	5
2.2.1. les communes et communautés de communes, le parc naturel régional du Gâtinais français.....	5
2.2.2. Les gares et axes de communication .....	7
2.2.3. les documents d’urbanisme.....	8
2.3. Approche paysagère .....	9
2.3.1. La lithologie.....	9
2.3.2. vue aérienne de la forêt.....	10
2.3.3. la forêt vue de l’extérieur .....	10
2.3.4. Les éléments paysagers et patrimoniaux remarquables.....	11
2.3.5. l’observatoire photographique .....	13
2.4. Approche archéologique .....	13
2.4.1. Inventaire archéologique de la forêt domaniale de la Commanderie (77) .....	14
2.4.2. Zoom sur la Commanderie .....	15
2.4.3. Les abris ornés de la forêt domaniale de la Commanderie .....	15
2.5. Approche écologique et environnementale.....	16
2.5.1. Les zonages environnementaux.....	16
2.5.2. Le site Natura 2000 et le régime d’évaluation des incidences, les habitats et espèces d’intérêt communautaire .....	21
2.5.3. Les secteurs à enjeu écologique .....	23
2.5.4. Continuités écologiques .....	29
2.5.5. Autres points d’intérêt.....	29
2.5.6. Glossaire du paragraphe 2.5. Approche écologique et environnementale : .....	29
2.6. l’accueil du public .....	30
2.6.1. l’offre touristique dans la région.....	30
2.6.2. les usagers de la Commanderie .....	31
2.6.3. les points d’attrait en Forêt Domaniale de la Commanderie.....	32
2.6.4. les itinéraires existants et le balisage mis en place .....	33
2.6.5. Liaisons avec les forêts de Fontainebleau et des Trois Pignons.....	37
2.6.6. l’équipement en forêt domaniale de la Commanderie.....	37
2.6.7. les évènements en forêt domaniale de la Commanderie .....	39
2.7. les acteurs et leurs attentes.....	40
2.7.1. les communes, communautés de communes et le Parc Naturel Régional.....	40
2.7.2. Les clubs et associations liés à la forêt de la Commanderie.....	44
2.7.3. l’activité équestre liée à la forêt de la Commanderie.....	46
2.7.4. Le marais de Larchant.....	47
2.8. la gestion de la forêt.....	48
2.8.1. l’aménagement forestier et l’exploitation forestière.....	48
2.8.2. la gestion cynégétique.....	49
2.8.3. le risque incendie .....	49
2.8.4. l’érosion.....	50
2.8.5. les déchets.....	50
2.9. Les sites internet consultés (liste non exhaustive) : .....	51
2.10. Les publications d’intérêt : .....	52

<b>3. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX.....</b>	<b>53</b>
<b>4. LE SCHEMA D'ACCUEIL EN FORET DOMANIALE DE LA COMMANDERIE .....</b>	<b>57</b>
4.1. Scénarios d'accueil .....	57
4.2. Zoom sur les aires d'accueil .....	63
4.3. Zoom sur les itinéraires de promenade et le plan de circulation .....	65
4.4. Stratégie de signalétique et de mobilier d'accueil .....	69

## **1. AVIS D'OPPORTUNITE**

### **1.1. Présentation de l'étude**

La forêt domaniale de la Commanderie fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique (DUP) qui a débuté en 2004 et qui va augmenter significativement sa surface. Entre 2008 et 2018, la surface gérée par l'Office National des Forêts passe ainsi de 900 ha à 2 400 hectares.

Si le périmètre complet de la future forêt domaniale est déjà couvert par les mêmes statuts ou démarches que le massif de Fontainebleau (forêt de protection, Natura2000, site classé, Réserve de Biosphère, « Fontainebleau, Forêt d'Exception ®»), la lisibilité de son offre d'accueil reste limitée.

Le schéma d'accueil, objet de cette étude, amènera à cibler et organiser l'offre d'accueil de la forêt dans le respect des contraintes et opportunités préalablement mises en avant. Il sera un élément fort de l'aménagement forestier du massif.

Le terme « forêt domaniale de la Commanderie » utilisé tout au long de ce rapport considère la forêt dans ses limites au terme des acquisitions qui font suite à la déclaration d'utilité publique, et non pas aux limites actuelles ou anciennes de cette forêt.

### **1.2. Définition et finalité d'un schéma d'accueil du public en forêt**

« L'accueil du public constitue une composante essentielle de la gestion durable des forêts relevant du régime forestier. Il donne corps aux fonctions sociales pour lesquelles les forêts sont de plus en plus sollicitées. » (extrait du *GUIDE pour l'accueil du public dans les forêts relevant du régime forestier*, ONF, diffusée en 1997)

L'accueil du public doit être abordé dans sa globalité à l'échelle d'un territoire généralement plus large que la forêt. Le schéma d'accueil du public en forêt constitue une démarche concertée d'aménagement d'un espace forestier pour accueillir les publics.

**Menée à l'échelle d'un territoire, cette démarche repose sur un diagnostic de l'espace forestier et formule une stratégie d'accueil à l'échelle de la forêt considérée et de ses sites. Les projets d'accueil sont ensuite élaborés dans le cadre de cette stratégie globale. C'est un document qui vient compléter l'aménagement forestier réglementaire. Il est établi pour une donnée déterminée et approuvé au niveau d'une commission spécifique.**

Le schéma d'accueil du public vise à répondre aux questions suivantes :

Qui fréquente la forêt et comment ?

Quels sont les enjeux en termes d'accueil du public ?

Que faut-il prévoir dans la gestion de la forêt concernant l'accueil du public ?

### **1.3. Déroulement de l'étude**

Le déroulement du schéma d'accueil s'effectue en 4 phases successives :

Première phase : L'état des lieux qui permettra de faire le point sur :

- ✓ le territoire et ses sites
- ✓ les publics et leurs pratiques
- ✓ les attentes locales
- ✓ les contraintes de gestion

Deuxième phase : la synthèse des enjeux :

Celle-ci fera ressortir les forces et les faiblesses de la forêt, ainsi que les opportunités et les risques qui y sont liés.

Troisième phase : la formulation du schéma d'accueil :  
Celui-ci se présentera l'organisation de l'accueil proposée sur le site.

Quatrième phase : la définition et le montage des projets d'accueil :  
Chaque projet sera plus ou moins détaillé en fonction de l'année prévisionnelle de réalisation. Ainsi, les premiers projets à être réalisés seront-ils décrits précisément.

## **2. ETAT DES LIEUX ET ANALYSES**

### **2.1. Situation, identité et périmètre de la forêt domaniale de la Commanderie**

*Voir folio 01 « localisation de la forêt de la Commanderie »*

*Voir folio 02 « Les repères sur le territoire »*

La forêt domaniale de la Commanderie se trouve au Sud de la forêt de Fontainebleau et à l'est de la rivière du Loing.

Initialement composée du bois de la Commanderie et du bois de Larchant, elle vient maintenant s'étendre au nord jusqu'à la forêt de Fontainebleau par un couloir rejoignant le carrefour des Tapisseries.

Elle couvre une superficie d'environ 2 400 hectares et a un périmètre d'environ 46 kilomètres.

Le tableau ci-dessous indique les surfaces approximatives des trois forêts domaniales du Massif de Fontainebleau.

MASSIF DE FONTAINEBLEAU	
Forêt domaniale de Fontainebleau	Environ 17 000 hectares
Forêt domaniale des Trois Pignons	Environ 3 000 hectares
Forêt domaniale de la Commanderie	Environ 2 400 hectares

### **2.2. situation territoriale et administrative**

#### **2.2.1. les communes et communautés de communes, le parc naturel régional du Gâtinais français**

*Voir folio 03 « Les communes et établissements publics de coopération intercommunale sur le territoire »*

*Voir folio 04 « Répartition de la surface de la forêt domaniale de la Commanderie par commune »*

La forêt domaniale de la Commanderie se trouve sur le territoire de :

- ✓ cinq communes
- ✓ trois communautés de communes
- ✓ un parc naturel régional

Ces neuf institutions sont donc directement concernées par le présent schéma d'accueil.

Les communes sont les suivantes :

Commune	Nombre d'habitants	Surface communale	Surface en forêt domaniale	% surface domaniale / surface communale
Recloses	699	935 ha	158 ha	17 %
Grez-sur-Loing	1424	1297 ha	672 ha	52 %
Villiers-sous-Grez	750	1225 ha	507 ha	41 %
Larchant	751	2924 ha	945 ha	32 %
Saint-Pierre-les-Nemours	5575	2162 ha	275 ha	13 %

Les communautés de communes sont les suivantes :

(La dernière colonne indique le pourcentage en surface de forêt domaniale de la Commanderie comparativement à la surface intercommunale.)

Communauté de communes	Date de création	Nombre de communes Liste des communes	Nombre d'habitants	Surface intercommunale	Surface en forêt domaniale	% surface domaniale / surface intercommunale
Pays de Fontainebleau	26 décembre 2000	5 communes : Avon, Bourron-Marlotte, Fontainebleau, Recloses, Samois-sur-Seine	35 652	20 282 ha	158 ha	0.8 %
Terres du Gâtinais	22 novembre 2011	16 Communes : La Chapelle-la-reine, Achères-la-foret, Amponville, Boissy-aux-cailles, Boulancourt, Burcy, Buthiers, Fromont, Guercheville, Le vaudoue, Nanteau-sur-essonne, Noisy-sur-ecole, Rumont, Tousson, Ury, Villiers-sous-grez	11 536	20 950 ha	507 ha	2.5 %
Pays de Nemours	10 décembre 2009	12 communes : Nemours, Saint Pierre les Nemours, Larchant, Grez-sur-Loing, Moncourt-Fromonville, Darvault,	26 598	12 767 ha	1892 ha	14 %

		Garantreville, Cheyrainvilliers, Chatenoy, Ormesson, Fay-les-Nemours, Bagneaux-sur-Loing.				
--	--	--	--	--	--	--

Le parc naturel régional du Gâtinais français :

Il regroupe 69 communes sur un territoire de 75 640 hectares.

	nombre	nom
Communes appartenant au parc et à la forêt domaniale de la Commanderie	3	Recloses Villiers sous Grez Larchant

2.2.2. Les gares et axes de communication

*Voir folio 05 « Les axes de communication sur le territoire »*

*Voir folio 06 «Le trafic moyen journalier sur les principaux axes du territoire »*

Dans ce périmètre « domanial », tout n'est pas domanial.

Le territoire de la forêt est segmenté ou limité par les emprises respectives :

- ✓ De deux voies de chemins de fer,
- ✓ de l'autoroute A6,
- ✓ de trois routes départementales (D104, D63, D16),
- ✓ de cinq routes communales.

Celles-ci échappent à la gestion forestière et découpent la forêt en surfaces distinctes.

Trois axes cadrent la forêt de manière très forte, car uniquement franchissable en des points précis :

Axes	situation	Nombre de franchissement en relation directe avec la forêt de la Commanderie	Types de franchissement
Voie SNCF Nemours-Bourron-Marlotte	Limite est du site, longe la vallée du Loing	6	ponts
Voie ferrée de réserve	Traversée est-ouest au nord du site	1	Passage à niveau
Autoroute A6	Traversé nord-ouest /sud-est du site	3	ponts

Les relevés de flux routiers du département nous indiquent pour l'année 2011 :

Route	Nombre de VL / jour	Nombre de PL / jour
D104 entre la Chapelle la Reine et Grez sur Loing	830	30
D16 entre Larchant et Saint Pierre les Nemours	2900	250
Autoroute A6	45700	nc

### 2.2.3. les documents d'urbanisme

La forêt de la Commanderie est impactée par les documents d'urbanisme suivants :

TYPE	TERRITOIRE	REMARQUES	INCIDENCES SUR L'ACCUEIL DU PUBLIC
POS (PLU en cours d'élaboration)	Grez-sur-Loing	Zone Ndf et Espace boisé classé sur la majorité du territoire. Existence de bande de protection des lisières.	
POS (PLU en cours d'élaboration)	Larchant	Zone Ndf et Espace boisé classé	
POS	Recloses		
POS (PLU en cours d'élaboration)	Saint-Pierre-Les-Nemours	Zone Ndf, Espace boisé classé	
PLU approuvé en 2014	Villiers-sous-Grez	Zone N et Espace boisé classé sur la totalité	
SCOT	Fontainebleau et sa région (inclut les communautés de communes « les Terres du Gâtinais » et « Pays de Fontainebleau », territoire de Recloses et Villiers concernés)	Trame verte	Création d'un passage à grande faune au dessus de l'autoroute : besoin d'une zone de quiétude alentour.
		Trame bleu	Correspond au « grand fossé » ou « rivière sèche », élément historique et paysager à mettre en valeur, valeur écologique à étudier
		Ensemble à enjeu paysager prioritaire à préserver (PNR)	L'ensemble de la forêt sur les territoires de Recloses, Villiers et Larchant
		Risque de mouvement de terrain à gérer (cavité)	Sur les reliefs (chaos rocheux) de Recloses et Villiers

Les espaces boisés classés sont soumis aux dispositions de l'article L 130.1 du Code de l'Urbanisme.

Le classement en Espaces Boisés Classés interdit les changements d'affectation ou les modes d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

Le classement en EBC entraîne le rejet de plein droit des demandes d'autorisation de défrichement prévues par le Code forestier, et entraîne la création d'un régime de

déclaration administrative avant toutes coupes et abattages d'arbres (suppression du régime d'autorisation au 01/10/2007).

Par ailleurs, il semble utile de noter que la jurisprudence nous indique :

« La création d'une voie d'accès n'est pas par principe interdite dans un espace boisé classé » CE 29 déc.1999, SNC du Capon, req. n° 198021 : Constr.-Urb. Mars 2000, n° 73, p. 17, note Cornille ; Coll. Terr. Avr. 2000, n° 103, p. 14, note Célerier.

« En vertu des dispositions de l'art. L. 130-1, une demande d'autorisation de coupes et d'abattages d'arbres qui ne sont pas de nature à compromettre la conservation des boisements ne peut être légalement refusée. » CE 6 oct. 1982, Mme de La Bastide : Rec. CE 337 ; D. 1984. IR. 153, obs. Moderne et Bon.

Les aires d'accueil seront donc aménagées en serpentant autour des arbres en place et avec des matériaux naturels (cailloux et sable), ce qui répond également aux préconisations de la forêt de protection.

### **2.3. Approche paysagère**

#### **2.3.1. La lithologie**

*Voir folio 07 : « La lithologie du territoire »*

- La forêt domaniale de la Commanderie est située sur la rive gauche du Loing. Elle s'inscrit, dans sa partie sud, dans une boucle marquant le Golfe de Larchant. Les limites de la forêt suivent en grande partie les courbes du relief périphérique marqué. La pointe Nord est traversée par un dénivelé important correspondant aux « chaos » de Recloses.

- ✓ Les toponymes relatifs au relief sont nombreux. Beaucoup de « Monts » et « vallées » habillent la carte et le paysage. Les « rochers » sont présents :

- Mont Sarrasin,
- Mont Blanc x2,
- Mont Simonet,
  
- Vallée Mavoisine,
- Chemin de la vallée Huet,
- Les vallées Bichards
  
- Rocher Saint Etienne,
- Rocher de la Dame Jouanne,
- Rocher de la Justice,
- (Rocher de) l'Eléphant,

Il est facile de repérer ces reliefs sur la carte.

- ✓ Les carrières d'exploitation de sable marquent un relief particulier dans le paysage. Elles accrochent vivement la lumière.

- Le cirque de Larchant, (...), est délimité à l'ouest par une côte escarpée, anciennes corniches de Grès démantelées descendant du plateau du Gâtinais (...), et ouvert à l'Est sur la rivière du Loing, dont un méandre l'a probablement façonné autrefois.

Sa formation géologique a fait l'objet de plusieurs hypothèses :

L'une d'elle suppose que la région a été occupée, à la fin du Stampien (-33.9 à -28.4 Ma), par une très grande dune, la première en bordure des eaux lacustres du Sud. Plus au Nord, d'autres dunes, plus petites, forment aujourd'hui les alignements parallèles de Fontainebleau, larges veines de grès alignées et dirigées Ouest 10° à 15° Nord. Le calcaire de Beauce n'aurait recouvert que d'une mince couche ce sommet dunaire. Un décapage facile par les eaux météoriques aurait provoqué très tôt un régime de ruissellement convergeant vers le fond de la cuvette. Cette inversion du relief est exceptionnelle dans le massif de Fontainebleau. (Référence : Patrimoine géologique de Larchant / d'après les Travaux de Daniel Obert, Médard Théry et Pierre Doignon)

Les sables de Fontainebleau, qui occupaient le Cirque de Larchant sur une épaisseur de 50 mètres ont actuellement disparu. Depuis 100 milles ans (Quaternaire période la plus récente) du fait d'une surrection du terrain (soulèvement tectonique à partir de la fin du Stampien), l'érosion s'est appliquée à déblayer vers l'aval ses sables. Retenus à l'ouest par les alignements de grès, ils ne forment plus que quelques dépôts à l'endroit du marais et sous les Bois de la Commanderie.

- Recloses est bâti en partie sur la crête gréseuse d'une vallée sèche terminée en cul de sac (vallée creusée par un cours d'eau qui a été ensuite détourné au profit d'un autre). Le plateau bosselé, qui domine l'altitude de 128 m, est troué de vasques imperméables de dimensions variées, qui retiennent les eaux de pluie, formant des mares très curieuses appelées les Canches (extrait pris sur le site <http://prisesurprise.fr/fontainebleau-le-lari-de-recloses/>)

### 2.3.2. vue aérienne de la forêt

*Voir folio 08 : « La vue aérienne du territoire »*

L'orthophotographie permet de repérer les axes principaux, d'appréhender l'occupation du sol et d'avoir une première approche sur l'état des différents boisements.

Les zones sableuses de l'Eléphant et de la Dame Jouanne ressortent sur la photographie car le sable blanc du sol est visible.

Les carrières marquent des tâches blanches très lumineuses. Ce sont des éléments de repère important dans le paysage.

Quelques zones de clairières ressortent sur un large pourtour à l'Est du marais.

### 2.3.3. la forêt vue de l'extérieur

*Voir folio 09 : « La forêt vue de l'extérieur : Itinéraire »*

*Voir folio 10 : « La forêt vue de l'extérieur : Photographies »*

La forêt de la Commanderie est une forêt en creux.

Elle rejoint celle de Fontainebleau par la pointe de Recloses.

La forêt est principalement perceptible sur son côté Sud-Ouest, le côté Est étant encombré par les voies de chemin de fer et la route nationale 7.

- ✓ Photographie 01 : depuis le carrefour de l'Orme.  
On voit la cime des arbres qui ressort au dessus du premier plan marqué par le champ cultivé.
- ✓ Photographie 02 : depuis le carrefour du Puisselet.

En fond de plan : la forêt de Fontainebleau. Au premier plan : un champ cultivé.  
Entre les deux : la forêt de la Commanderie vue par la cime de ses arbres.

- ✓ Photographie 03 : depuis le pont de la D40 au nord de Nemours.  
On ne voit pas la forêt. C'est la vallée du Loing qui se trouve en premier plan.
- ✓ Photographie 04 : sortie de Saint-Pierre les Nemours.  
La forêt est vue comme un grand couloir boisé.
- ✓ Photographie 05 : depuis les arrières de Recloses.  
La forêt domaniale se trouve en arrière de la forêt privée. Il n'y a pas de distinction possible entre les deux.
- ✓ Photographie 06 : vue depuis la Boulaye, juste après le passage de la voie ferrée de réserve.  
Les cimes des arbres de la forêt de Larchant sont éclairées par le soleil.

#### 2.3.4. Les éléments paysagers et patrimoniaux remarquables

*Voir folio 11 : « Les points d'attrait dans la forêt domaniale de la Commanderie »*

*Voir folio 12 : « La forêt vue de l'intérieur : quelques photographies »*

La forêt, à échelle du « grand paysage », représente une entité paysagère unique.  
Parcourue de l'intérieur, elle révèle différents types d'espaces et d'ambiances.

De manière synthétique, il est possible de dire que les ambiances se créent en fonction de l'association d'éléments se trouvant dans trois grandes catégories :

Type de sol	Type de végétation	Type d'espace
Sableux blanc	Arborée feuillage persistant	Boisement uniforme
Sableux couleur taupe	Arborée feuillage caduque	Alignement d'arbre
Rocheux	Arbustive	Percée linéaire route
Herbeux	Herbacée	Percée linéaire allée
Eau		Percée linéaire chemin
		Clairière
		Abri

Les éléments paysagers remarquables peuvent être soit des « objets » dignes d'intérêts, soit des « espaces » aux ambiances particulières.

Les éléments paysagers remarquables sont les suivants :

- ✓ Les amas de blocs, les rochers et notamment ceux en forme d'animaux ;
- ✓ Les points de vue panoramiques :
  - Mont-Blanc ;
  - Rocher de la Justice ;
  - Mont Simonet ;
  - Rocher de la Dame Jouanne ;
  - Le Maunoury ;
  - Bois de la mare Marcou ;

- ✓ Les alignements de Douglas classés ;
- ✓ Les arbres remarquables (voir projet AAFF) :
  - La « Commission Arbres Remarquables » de l'AAFF (Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau) est une sous-commission de la « commission terrain ». Une sortie a été effectuée avec l'ONF en juillet 2014 afin de choisir les arbres qui seront marqués d'un point bleu et répertoriés sur les cartes de l'association.
  - Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77) a été contacté au titre de sa mission d'« Inventaire, sauvegarde et mise en valeur des arbres remarquables ». Une liste reprend les arbres qui ont été « signalés ». Aucun ne se trouve dans le périmètre de la forêt mais les arbres recensés sont localisés sur les communes alentour : Grez, Larchant, Recloses, Saint-Pierre et Villiers. A noter que les alignements de Douglas n'apparaissent pas dans cette liste.
  - Par ailleurs, le CAUE nous signale la présence d'un petit arboretum privé au 43, rue de l'Eglise à Villiers sous Grez mais aucun autre partenaire n'en a connaissance. Si la commune de Villiers sous Grez en a la volonté, elle pourra le valoriser.
- ✓ Les fontaines :

type	nom	situation	remarque
Fontaine	La Fontaine St Etienne	Sud bourg Villiers	Hors site
	Fontaine St Mathurin	Sud Eléphant, nord bourg Larchant	Hors site
	Point d'eau de ville à côté du lavoir	En face de l'accès au rocher de l'Eléphant	Eau de ville, sur parcelle communale
	Point d'eau de ville sur la halte équestre de Villiers	Halte équestre de Villiers	Hors site
	Fontaine Saint Bernard ou fontaine aux petits pots	Est rocher Dame Jouanne, Nord Mont Simonet	

- ✓ Les mares :
  - mare Marcou ;
  - mare à la Ricarde ;
  - mare aux Cailloux ;
- ✓ L'étang en bordure d'autoroute ;
- ✓ Le « grand fossé » ou « rivière sèche » ;
- ✓ La carrière des Gondonnères ;
- ✓ Le Mont Blanc (dune de sable) ;
- ✓ La plage de sable aux abords de l'Eléphant et du rocher de la Justice ;

- ✓ Les bornes délimitant le territoire de Fontainebleau ;
- ✓ Des restes des constructions de l'ancienne Commanderie ;
- ✓ un pont en pierre ;
- ✓ L'entourage en pierre du gouffre, tel un puits.

### 2.3.5. l'observatoire photographique

Des repères pour prise de vue ont été installés afin de pouvoir suivre l'évolution des paysages. Il s'agit des points d'observation n°12 et 13 de « l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français »

Les textes ci-dessous est extrait du livret de cet observatoire photographique :

« La fin de l'année 2008 et le début de l'année 2009 ont vu la matérialisation de l'observatoire photographique : tous ses points ont été marqués physiquement par un ancrage au sol d'une borne en grès (ou d'un clou d'arpentage en contexte urbain), avec une rondelle verte mentionnant "Parc naturel régional du Gâtinais français : observatoire photographique". Cela permet de rendre cet outil accessible et identifiable par tous. »

« L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Pour ce faire, chaque prise de vue sera reconduite avec une fréquence adaptée par les services techniques du Parc. Les élus prendront également des photos à chaque fois qu'ils constateront une évolution ou qu'ils le souhaiteront. L'objectif est donc double : veiller sur l'évolution des paysages et prendre conscience de leur fragilité. Chaque point de l'observatoire est confié à la vigilance de la ou des communes concernées, le Parc assurant une veille technique a minima. Soulignons que les paysages évoluent naturellement : ils constituent un patrimoine vivant. L'observatoire n'est donc pas fait pour les « mettre sous cloche » mais bien pour veiller à leur évolution. »

Dans le livret téléchargeable sur le site internet du parc il apparaît les informations suivantes :

Point d'observation	Dates des clichés consultables	Dates des clichés présentées dans le livret	Objectif
Le site d'escalade de l'Eléphant à Larchant	Septembre 2006 ; Mai 2009 ; Janvier 2010	Septembre 2006 ; Janvier 2010	Suivre l'évolution de ce milieu
Surfréquentation et érosion (la Dame Jouanne, Larchant)	Printemps 2005, Janvier 2010	Printemps 2005, Janvier 2010	Mesurer l'impact sur l'érosion des aménagements créés

A ce jour, il n'apparaît pas de nouvelles prises de vue depuis janvier 2010.

## 2.4. Approche archéologique

[Voir folio 13 : « L'état des connaissances archéologique dans la forêt domaniale de la Commanderie »](#)

#### 2.4.1. Inventaire archéologique de la forêt domaniale de la Commanderie (77)

L'inventaire présenté ci-dessous est issu du travail réalisé en 2007 par la Mission archéologique de l'ONF. Nous avons remis à jour les informations et compléter les celles-ci par deux visites sur le terrain.

- **Les sites archéologiques inventoriés**

Comme dans une grande partie du Gâtinais, le contexte géologique de grès stampiens tout autour de l'actuel massif forestier est riche en rochers conservant les traces de son occupation pendant la Préhistoire. Outre plusieurs ateliers de débitage paléolithiques, de très nombreuses gravures mésolithiques ont été inventoriées, parmi lesquelles plusieurs présentent un intérêt majeur telles que celles des abris ornés des Cabanes 1 (Villiers-sous-Grez) et plusieurs présentes dans les Crottes de Fer (Larchant).

La présence de vestiges de la Protohistoire récente a aussi été attestée : du mobilier métallique (parures et outils de bronze et de fer, monnaies...) a été découvert lors de prospections clandestines en plusieurs endroits. Les alentours de Larchant sont particulièrement riches, on peut notamment citer la découverte d'une sépulture double dans la carrière des Groues au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs habitats antiques probables ont été localisés à l'ouest et au nord de la forêt actuelle. Il s'agit d'habitats, voire même de hameaux gallo-romains, dont certains semblent être dans la continuité directe d'occupations gauloises ; malheureusement, il s'agit de découvertes fortuites, voire même clandestines, et on ne dispose donc pas de beaucoup d'informations à leurs propos.

Les occupations médiévales et modernes sont attestées par de très nombreux habitats (maisons fortes, hameaux, villages) mentionnés dans des sources écrites dès le XI<sup>e</sup> siècle. Plusieurs d'entre eux sont localisés avec certitude, mais beaucoup n'ont pas encore été retrouvés. Le long de la rive ouest du Loing, sur les communes de Saint-Pierre-des-Nemours et Grez-sur-Loing, se trouvent plusieurs sites importants : moulins, églises, prieurés et châteaux, fondés entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles pour la plupart d'entre eux. Certains de ces édifices sont liés à l'installation des Templiers, notamment la Commanderie de Beauvais-en-Gâtinais qui a donné son nom à la forêt.

Enfin, la plupart des villes et hameaux des quatre communes concernées ont été fondés il y a 500 à 1000 ans, et plusieurs édifices, essentiellement religieux, en témoignent encore. De nombreuses études ont été réalisées à leurs propos par des associations et des érudits locaux.

La carte archéologique est surtout renseignée sur toute la périphérie de la forêt actuelle. Cela reflète probablement un état disparate des connaissances ; on peut cependant aussi expliquer ce fait par les caractéristiques géologiques et topographiques de ce territoire. De tout temps, l'installation des hommes a été plus favorable sur les petites hauteurs qu'au fond de la grande cuvette, facilement inondable, dans laquelle s'étend aujourd'hui l'essentiel de la forêt. Cependant, le territoire forestier actuel a toujours joué un rôle socio-économique pour les communautés alentours.

On retrouve dans les sources écrites les traces des diverses tentatives infructueuses de drainer et même assécher les marais et les larges zones marécageuses. Mais si ces terres étaient impropres à l'implantation de sites bâtis, elles représentaient un intérêt économique certain : essentiellement de la pâture, peu de culture mais l'approvisionnement en certaines ressources végétales spécifiques. Étant donné que la zone est restée humide jusqu'à une période avancée du XX<sup>e</sup> siècle, il est probable que la forêt actuelle garde en son sol certains témoignages de son histoire paysagère.

Pour conclure cet inventaire, peu d'indices archéologiques sont connus pour la forêt de la Commanderie. La majorité d'entre eux se trouve en lisière de la forêt. Le centre du massif est pour le moment un « vide » archéologique. Cela ne signifie pas qu'il n'y en a pas ; cela signifie que nous ne les connaissons pas.

#### 2.4.2. Zoom sur la Commanderie

*Voir folio 14 : « Extrait de la carte d'Etat-Major, relevés GPS et photographies de la Commanderie »*

Le site majeur de la forêt est la Commanderie qui se trouve à l'est de la forêt entre la route départementale 607 et l'Autoroute A6. D'après les archives, elle serait datée du XII-XIII<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle est toujours connue puisqu'elle est notée sur la carte d'Etat-Major.

Sur le terrain, le site est très visible puisque quelques murs sont encore conservés, ainsi qu'un puits et une cave.

En 2012, un relevé GPS du site a été réalisé par les archéologues du Bureau d'Etudes de l'ONF. Ce travail a permis de réaliser un plan des anomalies topographiques et des structures identifiées sur le terrain.

Lors de la visite sur le terrain, nous avons pu constater que le site est peu visité par les promeneurs et qu'il est sécurisé (le puits et la cave sont clos).

#### 2.4.3. Les abris ornés de la forêt domaniale de la Commanderie

*Voir folio 15 : « Les abris ornés : photographies »*

Le GERSAR (Groupe d'étude, de recherche et de sauvegarde de l'art rupestre) prospecte depuis de nombreuses années les forêts de Fontainebleau, des Trois Pignons et de la Commanderie afin de recenser tous les abris ornés (peinture, gravure). Plus de 1300 abris ont ainsi été découverts sur ces trois massifs.

Dans la forêt de la Commanderie, la zone la plus riche est celle de Larchant (partie ouest de la forêt) mais des abris ont été identifiés sur tout le pourtour de la forêt.

Nous avons pu en visiter 4, les plus sensibles :

- La grotte aux peintures ;
- La grotte Moreau ;
- L'abri du rocher de la Justice ou grotte du chamois ;
- Abri de la justice (classé Monument historique) ;

✓ **La grotte aux peintures**

Située sur la parcelle n° 153, elle fait partie des rares abris recensés par le GERSAR où des tracés d'habitation ont été découverts. Cet abri a fait l'objet d'une fouille archéologique en 1981. Des traces d'occupations datées du Mésolithique, du Néolithique, de l'Age du bronze et du Moyen-âge ont été découvertes.

L'université Paris I y porte intérêt pour de nouvelles fouilles.

C'est un site de grimpe non négligeable, ce qui peut poser problème pour la conservation des gravures, par méconnaissance de ce patrimoine.

✓ **La grotte Moreau**

Elle est également située sur la parcelle n° 153.

✓ **Abri du rocher de la Justice ou grotte du chamois**

Cet abri est situé sur la parcelle n° 147.

✓ **Abri de la justice (parcelle 147) :**

Cet abri se situe sur la parcelle n° 147 et est classé Monument historique. Il a été muré en 1954.

## **2.5. Approche écologique et environnementale**

La forêt, certes gérée par l'homme, est avant tout composée d'éléments naturels : les sols, la flore et la faune associées représentent autant d'éléments dignes d'attention et de protection.

### **2.5.1. Les zonages environnementaux**

*Voir folio 16 : « Les statuts de protection environnementaux »*

*Voir folio 17 : « Les statuts de protection du paysage »*

*Voir folio 18 : « Les zonages de protection environnementale »*

*Voir folio 19 : « Les ZNIEFF »*

Les tableaux situés pages suivantes liste l'ensemble des protections environnementales existantes sur le site et à ses abords.

• **Zonages environnementaux sur la forêt domaniale de la Commanderie**

Type de zone	Identifiant	Nom	Surface totale (ha)	Surface concernée (ha)	Date de création	Motivation - Objectif principal de protection	Préconisations pour l'accueil du public
Forêt de protection	-	Forêt de protection du massif de Fontainebleau	25 053		19/04/2002	Protéger l'intégrité foncière du massif et contribuer à protéger les sols, le patrimoine biologique, la qualité des eaux de la région, la qualité de l'air, les paysages, la quiétude, le patrimoine culturel	Cf. notice de gestion
Natura 2000 directive habitats (ZSC)	FR1101795	Massif de Fontainebleau	28 063	2 495	25/05/2011	Assurer le maintien ou, le cas échéant, le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire	<p>Evaluation des incidences nécessaire pour des manifestations de plus de 300 personnes</p> <p><u>Piétons et cavaliers</u> :</p> <p>Balisage des sentiers pour canaliser la circulation du public (piétons, cyclistes, cavaliers), accentuation de l'information des usagers et des actions de communication</p> <p><u>Engins motorisés</u> :</p> <p>Inciter les maires des communes concernées à prendre des arrêtés réglementant la circulation des engins précités sur les chemins accessibles en zone Natura 2000, tout en travaillant en concertation avec les fédérations de sports mécaniques</p> <p>Mise en place de schémas de circulation</p> <p><u>Equitation</u> :</p> <p>Inciter les cavaliers à utiliser des</p>
Natura 2000 directive oiseaux (ZPS)	FR1110795	Massif de Fontainebleau	28 092	2 495	20/10/2004		

Type de zone	Identifiant	Nom	Surface totale (ha)	Surface concernée (ha)	Date de création	Motivation - Objectif principal de protection	Préconisations pour l'accueil du public
							<p>vermifuges moins nocifs et limiter le nombre de vermifugations annuelles à 2 ou 3 maximum</p> <p>Maîtriser la fréquentation sur les secteurs sensibles par la pose de panneaux d'information, l'aménagement des accès et éventuellement par la mise en défens</p>
PNR	FR8000038	Gâtinais français					
Réserve de biosphère - zone centrale	FR6300010	Pays de Fontainebleau					
Site classé	Décret du 22/03/2000	Bois de la Commanderie, de Larchant et de la Justice					
ZNIEFF de type I	110001248	Sablières de Bonnevault	77	37	01/01/1986	Fonctionnement écologique -intérêt faunistique, floristique, géomorphologique, géologique - insectes - oiseaux - falaises, grottes	-
ZNIEFF de type I	110001246	Sablières de la Chapelle-La-Reine	16	7,5	01/01/1986	Fonctionnement écologique -intérêt faunistique, floristique, pédagogique - insectes - oiseaux - falaises,	-

Type zone	de	Identifiant	Nom	Surface totale (ha)	Surface concernée (ha)	Date de création	Motivation - Objectif principal de protection	Préconisations pour l'accueil du public
							grottes	
ZNIEFF type I	de	110001249	Marais de Larchant	125	3	01/01/1986	Fonctionnement écologique -intérêt faunistique, floristique, paysager, géomorphologique, géologique - oiseaux - tourbières et marais	-
ZNIEFF type II	de	110001245	Bois de la Commanderie et bassin de Larchant	4 055	2 380	01/01/1986	Fonctionnement écologique - forêts	-
ZNIEFF type II	de	110001222	Massif de Fontainebleau	20 715	158	01/01/1986	Fonctionnement écologique -intérêt faunistique, floristique - insectes - forêts	-

• *Zonages environnementaux à proximité de la forêt domaniale de la Commanderie*

Type zone	de	Identifiant	Nom	Surface totale (ha)	Date de création	Motivation - Objectif principal de protection	Préconisations pour l'accueil du public
RNR		FR9300024	Marais de Larchant	131	2007	Préservation du marais de Larchant qui présente un intérêt écologique exceptionnel	Visites uniquement accompagnées et sur rendez-vous
RBI		-	Vallée Jauberton	243	2010	Libre expression des processus d'évolution naturelle des écosystèmes forestiers. Conservation et développement des cortèges d'espèces associées.	Interdite au public, à l'exception de la traversée par le chemin du bornage entre les parcelles 573 et 574

					Développement des connaissances. Appartenance au réseau des RBI qui se veut représentatif de tous les types d'habitats forestiers existants en France.	
<b>APPB</b>	FR3800589	Carrières dites de la rue jaune à Puiset	16	27/12/2000	Galeries abritant des chauves-souris : Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Grand Murin, Vespertillon à oreilles échancrées, Vespertillon de Bechtein	Pénétration dans les galeries, porter ou allumer du feu dans les galeries ainsi qu'à proximité des entrées des galeries, utiliser des sources lumineuses et toutes émissions de bruits susceptibles de troubler la quiétude des lieux sont interdits.
<b>ZNIEFF de type I</b>	110001247	Sablières de Larchant	14	01/01/1986	Intérêt écologique, faunistique (insectes, oiseaux et mammifères) et floristique  Habitats déterminants : falaises continentales et rochers exposés, grottes, carrières	-
<b>ZNIEFF de type I</b>	110001240	Sablière de Bourron-Marlotte	43	01/01/1985	Intérêt faunistique (oiseaux), floristique, géomorphologique et géologique  Habitats déterminants : falaises continentales et rochers exposés, grottes, carrières	-
<b>ZNIEFF de type I</b>	110001292	Sablière nord-Nemours	119	01/01/1986	Intérêt faunistique (oiseaux)  Habitat déterminant : eaux douces stagnantes	-
<b>ZNIEFF de type II</b>	110001291	Vallée du Loing entre Moncourt-Fromonville et Nemours	492	01/01/1985	Intérêt écologique et paysager  Habitat déterminant : eaux courantes	-

### 2.5.2. Le site Natura 2000 et le régime d'évaluation des incidences, les habitats et espèces d'intérêt communautaire

La forêt de la Commanderie fait partie du site Natura 2000 « massif de Fontainebleau ». Ce site a été intégré au réseau de sites européens au titre des directives oiseaux et habitats-faune-flore pour la préservation, le maintien et le rétablissement dans un bon état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire présents sur ce site.

La forêt de la Commanderie est moins bien connue du point de vue naturaliste que le reste du massif de Fontainebleau. Les données naturalistes existantes sont uniquement situées sur des sites bien particuliers : le marais de Larchant et la carrière des Gondonnères.

*Voir folio 20 : « Les habitats avérés des amphibiens d'intérêt communautaire »*

*Voir folio 21 : « Les habitats avérés des chiroptères d'intérêt communautaire »*

*Voir folio 22 : « Les habitats avérés des oiseaux d'intérêt communautaire »*

*Voir folio 23 : « Les habitats naturels d'intérêt communautaire »*

*Voir folio 24 : « Les zones d'incidence Natura 2000 »*

Ces espèces et habitats doivent être maintenus dans un bon état de conservation. Le schéma d'accueil du public et les projets qui en découleront ne doivent pas porter atteinte à l'état de conservation de ces différents éléments.

Le document d'objectifs (docob) du site Natura 2000 prévoit, en fonction des différents types de milieux cibles, des actions de restauration et d'entretien. Certaines de ces actions pourraient éventuellement s'articuler avec des actions entreprises dans le cadre de l'accueil du public. Un extrait de ces actions est repris dans le tableau suivant :

Grand type de milieu	Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Mesures	Actions
Milieu ouvert à semi-ouvert sec	Préserver et restaurer un réseau de milieu ouvert fonctionnel	Restaurer et maintenir les habitats ouverts à semi-ouverts dans un bon état de conservation au sein d'une mosaïque d'habitat diversifiée Restaurer et maintenir les corridors fonctionnels entre les sites identifiés comme les réservoirs de biodiversité	Favoriser le sylvo-pastoralisme et/ou le pâturage	Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
			Freiner la dynamique naturelle	Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger Création ou rétablissement de clairières ou de landes
		Favoriser les écotones	Création d'ourlet ou de manteau forestier	Création ou rétablissement de clairières ou de landes Travaux d'aménagement de lisière étagée
Milieu forestier humide et sec	Maintenir voire restaurer la naturalité du milieu forestier	Eviter le tassement des sols		Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif
	Préserver et restaurer une trame forestière	Maintenir et restaurer la matrice forestière en bon état de conservation	Promouvoir une sylviculture durable et respectueuse des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
Milieux cavernicoles	Préserver les sites d'hibernation des chiroptères	Limiter la fréquentation dans les sites d'hibernation		Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
Ensemble des milieux	Favoriser une appropriation locale du site Natura 2000 et de ses enjeux	Sensibiliser la population locale à la démarche Natura 2000 et aux richesses du site		Investissements visant à informer les usagers de la forêt Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
		Maîtriser la fréquentation sur les secteurs sensibles		Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès

Les manifestations de plus de 300 personnes sont soumises à évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Pour le site du massif de Fontainebleau, des formulaires et des cartes de sensibilité ont été élaborés et sont mis à la disposition des organisateurs (sur le site internet de Natura 2000 en Seine-et-Marne). Il y a six cas de figure, selon que la manifestation emprunte ou non les chemins d'une part, selon les périodes d'autres part :

- Les manifestations qui empruntent les chemins,
- Les manifestations hors chemins, telles que les courses d'orientation.

Situation à croiser à trois périodes, fonction de la sensibilité des espèces au dérangement selon leur cycle biologique :

- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars,
- Du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet,
- Du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre.

Le formulaire et la carte permettent aux organisateurs d'une manifestation, avec l'appui de l'animateur du site Natura 2000 si besoin, d'adapter le ou les parcours ainsi que les conditions de la manifestation. Ce formulaire sera joint à votre dossier de déclaration ou d'autorisation de votre manifestation. Les 6 formulaires spécifiques au Massif de Fontainebleau comprenant pour chacun une carte des sensibilités sont disponibles en téléchargement via les liens Internet suivants :

[Formulaire A : Manifestation "Chemins" se déroulant entre le 1er octobre et le 31 mars ;](#)

[Carte A : Manifestation "Chemins" se déroulant entre le 1er octobre et le 31 mars ;](#)

[Formulaire B : Manifestation "Chemins" se déroulant entre le 1er avril et le 31 juillet ;](#)

[Carte B : Manifestation "Chemins" se déroulant entre le 1er avril et le 31 juillet ;](#)

[Formulaire C : Manifestation "Chemins" se déroulant entre le 1er août et le 30 septembre ;](#)

[Carte C : Manifestation "Chemins" se déroulant entre le 1er août et le 30 septembre ;](#)

[Formulaire D : Manifestation "Hors Chemins" se déroulant entre le 1er octobre et le 31 mars ;](#)

[Carte D : Manifestation "Hors Chemins" se déroulant entre le 1er octobre et le 31 mars ;](#)

[Formulaire E : Manifestation "Hors Chemins" se déroulant entre le 1er avril et le 31 juillet ;](#)

[Carte E : Manifestation "Hors Chemins" se déroulant entre le 1er avril et le 31 juillet ;](#)

[Formulaire F : Manifestation "Hors Chemins" se déroulant entre le 1er août et le 30 septembre ;](#)

[Carte F : Manifestation "Hors Chemins" se déroulant entre le 1er août et le 30 septembre. »](#)

(*extrait du site : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-massif-de-fontainebleau/etude-incidence-fontainebleau>*)

### 2.5.3. Les secteurs à enjeu écologique

- **Hydrographie, milieux humides**

*Voir folio 25 : « L'eau dans et autour de la forêt de la Commanderie »*

La forêt ne présente aucun cours d'eau.

✓ **Les fossés**

Il est à noter la présence de grands fossés :

**Le Fossé du Gouffre** : déversoir du marais dans le « gouffre ». Ce fossé est parfois en eau.  
**Le Grand Fossé** (la rivière sèche) : a contrario ce fossé n'est jamais en eau. Il a été creusé dans le but de relier le marais de Larchant au Loing mais il n'atteint ni l'un ni l'autre.

✓ **Les mares et plans d'eau**

- La forêt compte trois mares :

**La mare aux cailloux.** Elle a été restaurée par curage il y a quelques années. Le centre de la mare est toujours en eau (2,5 à 3 m de profondeur). Elle bénéficie d'une tranquillité propice au maintien de ses berges et de la qualité de ses eaux dans un bon état. Elle ne doit pas faire l'objet d'une promotion auprès du grand public.

**La mare Marcou.**

Elle se situe en bord de GR et de sentier bleu au niveau de Recloses et ses abords sont très fréquentés.

Elle présente un petit aménagement type « barrage en terre réalisé par des enfants » et creusement d'une rigole. Ce genre d'intervention du public peut perturber l'écoulement des eaux sur le site.

Les berges sont relativement piétinées.

Elle présente des faciès très divers, ce qui doit assurer une bonne diversité de micro-milieus avec notamment la présence de touradons de carex.

Elle est certainement un peu trop ombragée.

Elle montre des signes d'eutrophisation.

Cette mare n'apparaît pas dans le plan de gestion des mares de Fontainebleau.

**La mare à la Ricarde.**

Située sur la commune de Recloses, cette mare devient domaniale suite à la DUP.

Elle n'apparaît donc pas dans le plan de gestion des mares de Fontainebleau.

**La mare aux Chiens**

La toponymie existe mais la mare n'est pas perceptible sur le terrain. Elle se situerait en dessous de la borne géodésique 71.

- La forêt compte également un **plan d'eau**.

C'est probablement un bassin de récupération des eaux de l'A6. Son accès est difficile, ce qui garantit une quiétude favorable à la faune.

Ces différentes zones n'ont pas bénéficiées d'inventaires naturalistes. La synthèse bibliographique et la recherche d'informations n'ont pas identifié des données naturalistes propres à ces sites qui auraient permis d'évaluer leur intérêt écologique.

✓ **Le marais de Larchant**

A la périphérie immédiate du périmètre de la déclaration d'utilité publique (DUP) de la forêt de la Commanderie, se trouvent des milieux humides très intéressants et importants à l'échelle régionale avec le marais de Larchant (RNR).

Ce marais présente un fonctionnement hydrologique très original. Il n'est pas alimenté par un cours d'eau mais par la nappe. Le site présente un intérêt tout particulier pour l'avifaune. Il accueille des espèces remarquables grâce sa tranquillité. Parmi ces espèces remarquables se trouvent des espèces nichant dans les roselières (Busard des roseaux, Blongios nain, Bihoreau gris, Butor étoilé), des canards avec des stationnements estivaux (Fuligule milouin, Canard chipeau, Canard souchet, Sarcelle d'hiver) et pour certains une reproduction avérée ainsi que des espèces migratrices (Grande Aigrette, Héron pourpré, Balbuzard pêcheur...).

Le marais de Larchant est particulièrement connecté aux boisements qui l'entourent en ce qui concerne les chauves-souris et les amphibiens.

Pour ces derniers, le marais de Larchant est un site de reproduction exceptionnel avec plusieurs milliers d'individus (notamment de Crapaud commun) qui traversent la route de Villiers-sous-Grez au début du printemps. Ces mouvements ont été révélés par les opérations de sauvetage organisées par le PNR. Les individus viennent de la forêt au sud-est où ils ont passé l'hiver dans des souches ou sous des branchages. Un crapauduc a été construit sur la route communale qui relie Larchant à Villiers-sous-Grez.

En ce qui concerne les chauves-souris, la connaissance du fonctionnement du site et l'utilisation des différents secteurs pour l'hibernation, la chasse et la reproduction est mal connue. Néanmoins, le marais est utilisé comme zone de chasse par plusieurs espèces. Les individus proviennent certainement de la forêt voisine. Des sites d'hibernation importants sont connus à proximité, au sein d'anciennes carrières.

D'après le plan de gestion, « c'est certainement l'absence de promeneurs et de chasseurs qui explique la richesse de l'avifaune ». Une réglementation stricte, concernant l'ouverture de la RNR au public, a donc été instaurée. L'ouverture au public est strictement contrôlée. Les visites se font uniquement sur rendez-vous et sont accompagnées. Le nombre de visiteurs est limité à une trentaine de personnes. Seule une petite partie de la RNR est accessible aux visiteurs (au nord-ouest de la réserve). Le reste de la réserve est uniquement accessible aux gestionnaires et aux scientifiques chargés des inventaires et suivis prévus par le plan de gestion. Ce dernier prévoit la création d'un sentier pour conduire les visiteurs de l'entrée (au nord-ouest) à la cabane de la réserve et ensuite de la cabane à l'observatoire.

- ***Les anciennes carrières de sable en périphérie de la forêt***

- ✓ **Les carrières de Bonnevault et en particulier l'ancienne carrière des Gondonnères**

Cette ancienne carrière (à ciel ouvert) est un site de reproduction pour des espèces d'oiseaux liées aux milieux ouverts ou qui ont besoin de falaises pour construire leurs nids. Le Guêpier d'Europe nichait sur le site jusque dans les années 2006-2007. Il n'a pas été revu depuis. Les populations franciliennes ont fortement baissé à cette période. La disparition de l'espèce sur le site n'est pas due à la dégradation de son habitat (microfalaise) qui est toujours favorable.

Les Hirondelles de rivages sont observées en vol sur le site mais aucune colonie de reproduction n'est installée. Le dérangement est peut-être à l'origine de la désaffection du site par cette espèce.

L'Alouette lulu est un nicheur avéré. Cet oiseau nichant au sol, l'espèce est très sensible à la fréquentation du public.

Ce site est tout proche d'anciennes carrières souterraines en terrains privés (APPB). Les carrières souterraines sont un important site d'hivernage pour plusieurs espèces de chauves-souris : le Grand rhinolophe, le Petit rhinolophe, le Grand Murin, le Murin à

oreilles échancrées et le Murin de Bechstein. L'ancienne carrière des Gondonnères est également un terrain de chasse pour certaines espèces de chauves-souris telles que le Murin de Bechstein, le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées.

En plus de son intérêt écologique, ce site présente un intérêt géologique indéniable.

Plusieurs activités menacent la préservation de ce site :

- le moto-cross, pratiqué légalement en périphérie, mais des pratiquants viennent sur les pentes du site,
- les rave parties,
- le ramassage de fossiles.

#### ✓ Carrières de la Chapelle-la-Reine, site du Mont Blanc

C'est une ancienne carrière de silice creusée, qui a été pendant un temps utilisée comme décharge. Elle a ensuite été recouverte de sable et forme à présent une sorte de dune.

Aucun inventaire n'a été mené sur ce site en particulier. Il présente néanmoins un milieu d'origine anthropique original. Son intérêt, outre la présence d'un milieu ouvert non exploité par l'Homme en périphérie de massif forestier, est plutôt d'ordre paysager.

#### • *Les landes*

Il s'agit ici de landes sèches. Ce type d'habitat naturel présente un intérêt écologique par la formation végétale ainsi que par le type de milieu ouvert qu'il représente et qui est propice à la présence d'espèces liées aux milieux ouverts comme zone de reproduction ou de nourrissage. Les landes ont également un intérêt paysager.

#### ✓ Secteur « Grande vente »

Ces types de landes recèlent de nombreuses sous-espèces, écotypes, écomorphes liés aux conditions écologiques très particulières. Elles sont d'un très grand intérêt patrimonial. Il s'agit de formations secondaires, le plus souvent issues de déforestations anciennes, suivies de pâturage et de baisse de l'activité pastorale à certaines périodes. L'abandon total du pastoralisme entraîne une reconquête progressive par les arbres et la forêt, comme c'est le cas ici. Ces landes sont devenues très résiduelles, ce qui met en danger les populations d'espèces rares qui leur sont liées. Les zones encore ouvertes sont à des stades de vieillissement avancé. Il convient d'être attentif aux cheminements ouverts aux touristes pour éviter une détérioration de ces formations.

La menace pour cet habitat naturel est le boisement par le pin sylvestre. L'action principale en faveur de cet habitat est la réouverture du milieu par abattage de ligneux.

#### ✓ Secteur du rocher de la Justice

La lande a été ouverte par un incendie en 1985 sur 3 ha. Des travaux de lutte contre le pin ont été entrepris pour garder ce milieu ouvert. Un secteur plus vaste autour de cette zone ouverte est un habitat de lande dégradé par la colonisation du pin sylvestre.

#### • *Autres secteurs à enjeu écologique*

#### ✓ Le Chalumeau

Ce secteur présente un habitat très particulier : une dune fossile à *Salix arenaria* (Saule rampant). C'est un habitat relictuel que l'on trouve normalement en bord de mer. Il se trouve ici sur une dune fossile, dans une zone humide en bordure du marais de Larchant. Le site se trouve en bord de chemin (0,06 ha). La station de *Salix arenaria* s'est considérablement réduite (2-3 pieds).

Cet habitat est menacé par la colonisation du milieu forestier ainsi que par le broyage régulier du bord de chemin pouvant faire disparaître la station de saule aux dépens d'une végétation herbacée.

Une station d'*Osmonda regalis* (Osmonde royale, fougère protégée) se trouve également sur le secteur du Chalumeau.

Ce secteur pourrait être propice à l'accueil d'un public sensibilisé. Il longe le marais de Larchant et se trouve du côté de l'entrée de la RNR. Une interface est à trouver avec entre le Chalumeau et la réserve.

#### ✓ RBI de la Vallée Jauberton

Cette RBI fait partie de l'extension des RBI du massif de Fontainebleau. Elle est gérée en tant que tel depuis 1996 pour la partie nord, depuis 2003 pour la partie sud. Une partie de la réserve est une ancienne carrière comblée qui a été plantée. Les plantations n'ont pas connu une grande réussite et ce secteur est aujourd'hui complètement ouvert (secteur en ZNIEFF de type I).

La RBI présente une forte hétérogénéité de boisements et de milieux. La partie nord est dominée par le hêtre, le chêne et le charme alors que les peuplements au sud sont majoritairement résineux (pins). La tempête de 1999 a fait de gros dégâts au nord-est de la réserve et a ainsi fortement favorisé le bois mort. Le volume de bois mort est extrêmement variable, allant de 0 à 244 m<sup>3</sup>/ha (la moyenne est à 52 m<sup>3</sup>/ha).

Cette réserve présente un déficit de connaissances naturalistes. Seule la fonge a fait l'objet d'inventaires.

Plus d'une trentaine de panneaux d'interdiction de pénétrer ont été mis en place sur le périmètre de la réserve. Le secteur de la RBI est globalement tranquille et peu fréquenté, excepté un problème de circulation de véhicules dans le sud. Des traces de VTT et des crottins de chevaux sont présents sur un sentier traversant du nord au sud la parcelle 574 et qui recoupe un autre sentier traversant la même parcelle d'ouest en est.

#### ✓ Les Pentes du Marchais

Site à orchidées, il s'agit d'une pelouse sèche et faciès d'embuissonnement sur calcaires.

#### ✓ Les îlots de vieux bois

Situé dans le secteur « Grande Vente », ces îlots sont utiles au bon fonctionnement de l'écosystème forestier.

- Les espèces végétales rares et/ou protégées

*Voir folio 26 : « La localisation des espèces végétales remarquables connues en forêt de la Commanderie »*

Le tableau ci-après compile les données reçues par le biais du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et indique les espèces végétales rares et/ou protégées se trouvant sur le site étudié.

Date	Taxon	Espèce	Statut de protection	Rareté départementale	Déterminante ZNIEFF	Commentaire de l'observation	Observateur(s)	Commune	Parcelle de forêt	Commentaire de la localisation
28/06/2012	Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactis rouge sombre	Non	R	Non		Fabrice Perriat	LARCHANT	148	le Mont Blanc
29/07/2007	Salix repens L., 1753	Saule rampant	régionale	RR	Oui		Sébastien Filoche	VILLIERS-SOUS-GREZ	HSA01	Les Berthelins
21/06/2005	Sorbus latifolia (Lam.) Pers., 1806	Alisier de Fontainebleau	nationale	R	Oui	2	Sébastien Filoche	VILLIERS-SOUS-GREZ	HSA01	Les Perpignans Chênaie-hêtraie
28/08/2012	Amelanchier ovalis Medik., 1793	Amélanchier	régionale	R	Oui		Fabrice Perriat	LARCHANT	137	Mont Simonet
28/08/2012	Amelanchier ovalis Medik., 1793	Amélanchier	régionale	R	Oui	A peine plus de dix individus, dont certains très âgés.	Fabrice Perriat	LARCHANT	138	Mont Simonet
28/06/2012	Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs	Non	R	Non		Fabrice Perriat	LARCHANT	140	Blomont les Roches
23/06/2009	Amelanchier ovalis Medik., 1793	Amélanchier	régionale	R	Oui	1 individu observé	Olivier Billant	LARCHANT	110	
25/03/2009	Chimaphila umbellata (L.) W.P.C.Barton, 1817	Pyrole en ombelle	régionale	RRR	Oui		Olivier Billant	GREZ-SUR-LOING	7	Au sud du chemin du ruisseau
22/06/2005	Chimaphila umbellata (L.) W.P.C.Barton, 1817	Pyrole en ombelle	régionale	RRR	Oui		Sébastien Filoche	GREZ-SUR-LOING	7	Chênaie-hêtraie acidiphile
27/04/2001	Chimaphila umbellata (L.) W.P.C.Barton, 1817	Pyrole en ombelle	régionale	RRR	Oui		Andre MARCHAND	GREZ-SUR-LOING	7	Chemin de Larchant
21/05/2001	Micropyrum tenellum (L.) Link, 1843	Catapode des graviers	régionale	RR	Oui		Andre MARCHAND	LARCHANT	110	Le Maunoury Eboulis rocheux

*Voir folio 27 : « La synthèse des enjeux écologiques »*

#### 2.5.4. Continuités écologiques

D'après le schéma régional de cohérence écologique (SRCE), la forêt de la Commanderie représente un grand réservoir de biodiversité avec la forêt de Fontainebleau et des Trois Pignons.

Elle est traversée du nord au sud par un corridor fonctionnel diffus de la sous-trame arborée.

L'autoroute, la voie ferrée et la nationale 7 représentent des infrastructures fractionnantes. Le passage sous l'A6 du chemin de Larchant à Grez est identifié comme un passage contraint du corridor arboré.

Le long de la bordure Est de notre zone d'étude est définie comme un corridor des milieux calcaires (sous-trame herbacée) à fonctionnalité réduite, à restaurer.

D'après l'atlas des continuités écologiques de Seine-et-Marne, la forêt de la Commanderie fait partie de trois des six sous-trames de milieux naturels remarquables en Seine-et-Marne :

- Elle est à cheval sur deux réservoirs de biodiversité que sont le massif de Fontainebleau et la vallée du Loing en ce qui concerne la sous-trame des pelouses calcicoles.
- Elle fait partie de l'important réservoir de biodiversité avec les forêts de Fontainebleau et de Nanteau pour la sous-trame des pelouses et landes sèches sur sols acides.
- Le marais de Larchant est un réservoir de biodiversité isolé au sein de la sous-trame des tourbières, landes humides et bas-marais.

L'étude conduite par le bureau d'études OGE, sur les continuités écologiques à l'échelle de la grande faune, localise trois passages sous l'A6 qui sont utilisables pour le sanglier et le chevreuil mais qui sont peu favorables au cerf.

*Voir folio 28 : « Continuités écologiques »*

#### 2.5.5. Autres points d'intérêt

En limite de forêt, se trouve le centre de recherche de Foljuif. Il s'agit du CEREEP - Ecotron Centre de Recherche en Ecologie Expérimentale et Prédictive et Ecotron Ile-de-France, établi sur le site de Foljuif de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

Les équipes de recherche mènent des expérimentations sur leurs terrains mais également en forêt domaniale toute proche, comme cette étude sur les impacts du changement climatique sur les mésanges.

Dix nichoirs à chouette hulotte ont été posés en 2013 dans le cadre d'une étude sur cette espèce.

Un perchoir à hibou moyen duc, utilisé pendant la phase post-reproduction, se situe à proximité de l'Eléphant.

#### 2.5.6. Glossaire du paragraphe 2.5. Approche écologique et environnementale :

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope  
 Docob : document d'objectifs  
 DUP : Déclaration d'Utilité Publique  
 PNR : Parc Naturel Régional  
 RBI : Réserve Biologique Intégrale  
 RNR : Réserve Naturelle Régionale  
 SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique  
 ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
 ZPS : Zone de Protection Spéciale  
 ZSC : Zone Spéciale de Conservation

## 2.6. l'accueil du public

### 2.6.1. l'offre touristique dans la région

*Voir folio 29 : « l'offre touristique sur le territoire »*

La région présente un potentiel touristique à développer et à mettre en valeur.  
 La rivière et le canal du Loing, la forêt sont sources de loisirs nature.  
 L'hébergement des visiteurs mérite d'être renforcé. Des aides à la création de gîtes existent.  
 La mise en valeur de la forêt peut être une image phare et aider au développement touristique.

La carte touristique de Seine et Marne et la carte de découverte du Parc Naturel Régional du Gâtinais français sont téléchargeables sur les sites suivants : 5 chasses le Lundi  
<http://www.tourisme77.fr/carte-seine-et-marne/carte-touristique.htm>  
<http://www.parc-gatinais-francais.fr/documents-a-telecharger>

Le tableau ci-dessous rend compte de l'hébergement et de la restauration aux abords proches de la forêt domaniale de la Commanderie.

Il a été rempli en consultant les pages jaunes et les sites internet du département.

Type	Situation	
<b>Hébergement de plein air</b>		
Camping municipal	Grez sur Loing	?
Aire de bivouac intercommunale	Larchant	En projet
Camping privé	La Chapelle la Reine	52
<b>Chambres d'hôtes</b>		
	Larchant	2
	La Chapelle la Reine	1
<b>Gîtes</b>		
	Achères la forêt	6
	La chapelle la Reine	4
	Larchant	3
	Larchant	5
	Larchant	6
	Larchant	6
	Recloses	8

	Recloses	8
	Recloses	6
	Ury	6
	Nemours	2
<b>Hôtels</b>		<b>Nombre d'établissement</b>
	Ury	2
	Bourron Marlotte	2
	Nemours	1
	Grez	1
<b>Restaurants</b>		<b>Nombre d'établissement</b>
	Larchant	3
	La Chapelle la Reine	7
	Ury	3
	Grez	?
	Nemours	?
	Bourron Marlotte	?
	Achères la forêt	?

Le tableau ci-dessous regroupe les activités de tourisme privées aux abords de la forêt :

Nom	Type d'activité	Mission	Enjeux par rapport à l'accueil du public en FD de la Commanderie
Larchant Moto 77	Sports mécaniques	Location de matériel et mise à disposition d'un terrain de cross	Riverain à la forêt dans la partie Sud, forêt interdite à tous véhicules à moteur
Les tacots des lacs	Train touristique	Ballade en train authentique d'autrefois	
Apikopa	Location canoës	Parcours canoë de 9 ou 15km au départ de Grez-sur-Loing	Point de rendez-vous à Grez-sur-Loing au pied du vieux pont en pierre
Nature-loisirs-évasion	Coordinateur d'activités sportives et récréatives : Canoë, VTT, barques, escalade, tir à l'arc		« Le matin vous effectuez la descente du Loing en canoë kayak. L'après midi, accompagné d'un professionnel, partez en forêt de Fontainebleau pour en découvrir tous les mystères"  « Découvrez en VTT toutes les facettes de la forêt de Fontainebleau ou encore les charmes discrets de la vallée du Loing. »

### 2.6.2. les usagers de la Commanderie

La forêt de la Commanderie est actuellement un mixte entre forêt domaniale gérée par l'Office national des forêts et forêts privées en cours d'acquisition.

Les usagers de la forêt sur l'ensemble du site concerné par la DUP sont globalement les suivants :

QUI	POURQUOI
Grimpeurs	escalade
Promeneurs riverains	promenade digestive, sortie du chien, promenade

	détente (apprécie le calme du secteur de la vieille Commanderie), promenades équestres, sorties vélos
Promeneurs et randonneurs extérieurs	Promenade pittoresque du Tour du Golf de Larchant (sentier bleu n° 19), GR 13
Cueilleurs	Champignons, muguet, jonquilles
Scolaires	Courses d'orientation, sortie d'initiation à la nature, escalade
Chasseurs	Chasse à courre, chasse à tir
Sportifs VTT	Manifestation locale : hivernale et Lyricantoise
Sportifs endurance équestre	Course d'endurance
Centres équestres	Promenade
Orienteurs	Carte de Course d'orientation existante sur Larchant
Géocacheurs	Géocaching
« Raveurs »	« Rave-party »
Chercheurs	Recherches archéologiques et minéralogiques
Passionnés	Sorties archéologiques
Propriétaires privés	Exploitation de bois
ONF	Exploitation de bois

Il n'existe pas d'établissement d'accueil spécialisé ou maison de retraite à proximité directe de la forêt.

Cela ne signifie pas pour autant qu'un aménagement spécifique pour accueillir les personnes à mobilité réduite ne peut pas être envisagé.

### 2.6.3. les points d'attrait en Forêt Domaniale de la Commanderie

*Voir folio 11 : « Les points d'attrait dans la forêt domaniale de la Commanderie »*

Les points d'attrait à retenir dans le cadre de l'accueil du public sont les suivants :

SITE	TYPE d'INTERET	INTENSITE DE LA FREQUENTATION	Remarques
Site de la Dame Jouane	Grimpe, point de vue panoramique, balade pittoresque, auberge	+++++	Site érosif, sauf sur sentier balisé aujourd'hui stabilisé. Site mythique, site à voir du haut et du bas
Site de l'Eléphant et du rocher de la Justice	Grimpe, point de vue panoramique, promenade pittoresque, plage de sable pour enfants,	+++++	Site érosif
Les rochers de Recloses	Point de vue panoramique, balade pittoresque	+++	Proximité de la RBI
La Vieille Commanderie	Archéologique		
Les alignements de Douglas	Paysager	+	

Mare Marcou	Ecologique, paysager	++++	Le long du chemin GR 13, d'un sentier PR et du futur sentier bleu n°20
Mare à la Ricarde	Ecologique, paysager	+++	
Le grand fossé ou rivière sèche	Ecologique, paysager, historique	-	
Fossé-déversoir du marais	Ecologique, pédagogique	---	Utile et nécessaire au fonctionnement du marais de Larchant
Le gouffre	architectural	---	Utile et nécessaire au fonctionnement du marais de Larchant
Les Gondonnieres	Ecologique, pédagogique, paysager, terrain varié pour VTT, amphithéâtre pour rave-party non autorisées	+	
Le marais de Larchant	Ecologique, paysager		Hors site
Toute la forêt	équestre	+++	Qualité du sol sableux favorable aux activités équestres
Recloses, Vieille Commanderie (bois), Larchant	géocaches	+	Environ 48 géocaches

#### 2.6.4. les itinéraires existants et le balisage mis en place

*voir folio 30 : « Les itinéraires préexistants à la démarche d'élaboration du schéma d'accueil »*

Les types d'itinéraires balisés « à demeure » sont les suivants :

- ✓ Pédestres
- ✓ Equestre
- ✓ Escalade
- ✓ Courses d'orientation

Nom	Situation	Date de création du sentier	Type ; longueur	Points de départ	Type balisage	Gestionnaire du balisage
<b>Itinéraires pédestres</b>						
Sentier bleu n° 19 = TGL (tour du golfe de Larchant)	Bois de Larchant	1988	Boucle ; 14 km	Aire du bois d'Hyver ;  Chalet Jobert ;	Trait bleu	Association des Amis de la forêt de Fontainebleau, Baliseurs bénévoles
Sentier bleu n° 20 « Sentier de Recloses »	Recloses	Sentier communal devenu sentier bleu en 2014	Boucle ; 6.6 km	Place des Ormes, centre bourg de Recloses	Trait bleu	Association des Amis de la forêt de Fontainebleau depuis 2014, Baliseurs bénévoles
GR 13 et 13B (Grande Randonnée)					Traits rouge et blanc	Comité départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, baliseurs bénévoles
TMF (tour du massif de Fontainebleau)	Recloses	1975			Traits verts et blanc	Comité départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, baliseurs bénévoles
PR (petite randonnée) Sentier des Crêtes	Recloses			centre bourg de Recloses	Trait jaune	Comité départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, baliseurs bénévoles
PR (petite randonnée) Vallée Mavoisine	Recloses			centre bourg de Recloses	Trait jaune	Comité départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, baliseurs bénévoles
PR (petite randonnée)	Larchant		Liaison entre le centre bourg de Larchant au GR à l'Est du Maunoury ; 3 300 ml		Trait jaune	Comité départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, baliseurs bénévoles

Sentier Stevenson	Recluses/Grez-sur-Loing			Barbizon	Non balisé	
<b>Itinéraires vélo tout terrain</b>						
pas d'itinéraires en balisage permanent						
<b>Itinéraires équestres</b>						
La boucle de découverte du parc naturel régional du Gâtinais français	Relie le Vaudoué, Achères la forêt, Ury, Recloses, Villiers, Larchant, Boissy aux Cailles ;		41 km dont 3.5 km en forêt de la Commanderie	une halte équestre à l'entrée de la forêt sur Villiers et une halte à l'auberge de la Dame Jouanne sur Larchant	Trait orange	Parc naturel régional du Gâtinais français
<b>Circuits d'escalades</b>						
parcours de différents niveaux balisés par des flèches de différentes couleurs.	Dame Jouane				mauve (tracé en 1958 par Maurice Martin)	COSIROC et/ou FFME
					Jaune	
					Rouge	
					Rouge	
					Bleu	
					Blanc	
					Noir	
	Maunoury				orange	
					orange	
					Bleu	
	Eléphant				rouge	
					orange	
					vert	
				bleu		

					blanc	
					Noir	
					jaune	
<b>Course d'orientation</b>						
N° 2001-D77-106	Larchant		CO Pédestre 3.44 km <sup>2</sup>			Club balise 77

#### 2.6.5. Liaisons avec les forêts de Fontainebleau et des Trois Pignons

Au niveau pédestre, le maillage global est cohérent avec le GR13 et le TMF qui assurent les liaisons au sein du massif.

Au niveau équestre, le maillage global est également cohérent. La liaison se fait par le tracé de la boucle du Parc Naturel Régional du Gâtinais français. Les projets de boucles équestres conçues avec Seine-et-Marne Tourisme ne sont par contre pas officialisés pour des problèmes de sécurité de traversée de routes. L'ensemble de ces projets forme ce que l'on appelle le TMC (Tour du massif à cheval).

Au niveau VTT et VTC, la liaison n'est pas encore évidente. Le TMV est un parcours balisé composé de trois boucles de 38, 48 et 50 km. Si le balisage de la Lyricante s'effectue en forêt de la Commanderie, une liaison sera à prévoir avec la boucle de 50 km de la forêt de Fontainebleau.

#### 2.6.6. l'équipement en forêt domaniale de la Commanderie

*voir folio 31 : « Les équipements pour le public dans la forêt domaniale de la Commanderie »*

- les aires d'accueil existantes

Nom	Situation	Accès	Capacité	Type	Travaux à prévoir	Remarques
L'éléphant	le long de la route de Larchant à Busseau	Route de Larchant à Busseau	146 VL	Bord de route	oui	
Le parking privé de l'auberge de la Dame Jouanne	En face du chalet Jobert, privé	Route de Larchant à Busseau	30 VL	Bord de chemin rural		PRIVE
La Dame Jouane	En face du chalet Jobert, à l'ouest de la route de Larchant à Busseau	Route de Larchant à Busseau	40 VL	Espace libre sur bord de chemin	oui	
Le Bois d'Hyver	Larchant, Eléphant	Route de Larchant à Busseau	20 VL	Alvéole forestière	oui	
le Chêne Penot	Grez-sur-Loing	RD 63 puis route de Saint Pierre	15 VL	Alvéole forestière	Fermeture du site	
La pointe avant le passage sous autoroute	Villiers sous Grez		5 VL	Espace libre	non	Stationnement non officiel
Stationnement au bout de la voie sans issue	Recloses, hors site		3 VL	Espace libre sur bord de chemin		COMMUNAL
Les stationnements de centre bourg	Hors site					COMMUNAUX
Clairière sans nom à côté du passage sous la voie sncf	Commune de Grez sur Loing				Entretien pour garder en prairie	

Le fonctionnement de ces aires d'accueil (cf ci-dessous) n'est pas optimum, en particulier sur l'emprise de la forêt domaniale. L'offre de parking est globalement peu lisible et déséquilibrée entre un secteur ouest sur fréquenté avec un stationnement désorganisé et un secteur Est sous-fréquenté avec un seul stationnement mal fréquenté comme détaillé ci-dessous :

- **le parking privé de la Dame Jouanne.** En face, un chemin rural commence à être utilisé comme parking public et le stationnement déborde sur la future forêt domaniale. Le site est sensible du fait de l'érosion et des risques accidentogènes liés à la friabilité du grès dans le secteur. Il a fait l'objet de création d'itinéraires balisés et renforcés qui canalisent le public. De plus, le stationnement a été progressivement réduit et éloigné du site emblématique. Ce dispositif a bien fonctionné puisque le site de la Dame Jouanne a vu sa fréquentation maîtrisée voire diminuée. Par contre, la fréquentation résiduelle est tentée d'utiliser le parking privé de la Dame Jouanne réduisant d'autant les places pour les clients ;
- **le parking du Bois d'Hyver.** Ce parking de faible capacité est plus confidentiel et se situe à quelques minutes à pied du parking de la Dame Jouanne. Il est privilégié pour les demandes d'autorisations de manifestations sportives ;
- **le parking de l'Elephant.** Il s'organise en différentes alvéoles de stationnement mais surtout sous la forme d'un stationnement sur les bas-côtés de la route communale sur 200 mètres de long. C'est le site avec le plus de capacité de stationnement utilisé au Sud par les grimpeurs et promeneurs, au Nord par les bus. Lors des pics de fréquentation, la circulation sur la route communale est très difficile, ce qui présente un risque en termes de secours et de lutte contre les incendies. En terme paysager, ce stationnement rend les voitures visibles depuis les zones d'escalade ou depuis les plages de sable ;
- **le parking du chêne Penot.** De faible capacité, il est accessible par une route forestière qui passe sous l'autoroute A6. Du fait de son isolement, il est utilisé pour les rave party ou les regroupements de personnes générant du bruit, des dégâts et des dépôts sauvages.

o **Le mobilier et la signalétique existants**

Nature du mobilier	Nombre d'unités
Panneau « forêt domaniale »	19
Barrière	51
Table-banc	5
Banc	2
Panneau d'information tripode	5
Panneau d'information simple ou double face	
Panneau « forêt propre »	5

2.6.7. **les évènements en forêt domaniale de la Commanderie**

La forêt de la Commanderie accueille des manifestations variées :

- ✓ de nombreuses randonnées pédestres ;
- ✓ des randonnées sportives en VTT : l'hivernale et la Lyricantoise organisées par Larchant animation ;

- ✓ des courses sportives équestres : courses d'endurance internationales organisées par le Grand Parquet Endurance ;
- ✓ des courses sportives Triathlon (VTT, escalade, course à pied) organisé par Larchant animation ;
- ✓ la fête du Loup accueillie par l'auberge du Chalet Jobert ; etc.

## **2.7. les acteurs et leurs attentes**

### **2.7.1. les communes, communautés de communes et le Parc Naturel Régional**

Les cinq communes du territoire, la communauté de commune du Pays de Nemours (ayant compétence pour le « tourisme ») ainsi que le Parc naturel régional du Gâtinais français ont été rencontrés ou contactés.

Il en ressort la synthèse suivante :

Acteurs	Pratiques usuelles	Evolution observée depuis la mise en œuvre de la DUP	Atouts et faiblesses identifiées	Risques et opportunités attendues
Commune de Grez-sur-Loing	Faible fréquentation de la forêt, essentiellement par les chasseurs, les jeunes participant à des rave-parties, et les cueilleurs de muguet ou de jonquille.	La forêt apparaît mal entretenue, avec des arbres menaçants voire dangereux en bord de chemin ou de route. Les chasseurs ont poursuivi leur activité, mais craignent pour leur avenir.	<b>Atouts pour la commune :</b> Les voies communales, qui doivent rester ouvertes, Les alignements de douglas, qui méritent d'être fléchés, sur les sentiers et les routes, <b>Faiblesse :</b> Le relief et l'entretien actuel de la « vieille Commanderie », (golfe de Larchant) plat, contrairement aux rochers de Larchant.	<b>Risques à éviter :</b> Aire d'accueil le long de la RD607, Chute de l'activité des chasseurs locaux. <b>Opportunités à saisir :</b> Relier par des itinéraires pédestres et /ou cyclistes le centre ville de Grez aux rochers de Larchant, avec des stationnements dédiés, Développer des structures d'accueil des cavaliers et de leurs montures, le long des points d'étape des itinéraires équestres passant par Grez.
Commune de Larchant	Lien très fort des habitants avec la forêt : « le village et la forêt, c'est la tête et les jambes ». Ils souhaitent une pression touristique maîtrisée dont ils profitent des retombées économiques.	Globalement, pas de changement, malgré de très nombreuses critiques vis-à-vis des coupes pratiquées en forêt, notamment en raison de l'absence d'exploitation forestière depuis une cinquantaine d'années.	<b>Atouts pour la commune:</b> un frein à l'urbanisation, en plus de la protection en site classé couvrant une grande part de la commune, « un jardin à proximité », où petits et grands peuvent grimper ou se promener à pied, à cheval, à vélo, le poumon vert de l'intercommunalité (Pays de Nemours), qui se marie bien avec l'attrait historique et culturel de la Basilique Saint Mathurin enherbée, site d'escalade historique de renommée internationale grâce à la DJ, pression cynégétique maîtrisée <b>Faiblesses :</b> L'incendie, Le stationnement sous-dimensionné.	Trois types de <b>risques à éviter</b> : La minéralisation de l'espace, en particulier au niveau des aires de stationnement, La surenchère en termes d'équipements, L'augmentation de la fréquentation, à contrer en limitant la capacité d'accueil des parkings. <b>Opportunités à saisir :</b> Maintenir le glissement de la fréquentation des varappeurs de la DJ vers l'Eléphant depuis la fermeture du parking privé du chalet Jobert et les travaux de mise en défens réalisés à la DJ, en lien avec l'évolution de la pratique de l'escalade, Classement du parcours violet d'escalade, de renommée internationale, au titre des monuments historiques, Préserver l'ancienne carrière des Gondonnères, site d'intérêt écologique majeur (oiseaux, chauve-souris) et intéressant du point de vue géologique, en un site d'observation pour les naturalistes et géologues, Mise en valeur paysagère du rocher de la DJ et du rocher de la Justice, depuis les points de vue d'en haut et d'en bas Accès du centre ville aux rochers par le sentier des 5 croix en cours de balisage

Acteurs	Pratiques usuelles	Evolution observée depuis la mise en œuvre de la DUP	Atouts et faiblesses identifiées	Risques et opportunités attendues
Commune de Villiers-sous-Grez	<b>Pratique de la chasse, de la balade à pied, de la cueillette de champignons et des sorties en attelage à cheval</b>	Les relations avec l'ONF sont appréciées dans la mesure où un dialogue est toujours possible.	<u>Atouts pour la commune:</u> espace de tranquillité qu'il s'agit de maintenir tout en l'ouvrant au public, en valorisant des sites intéressants (gouffre, grand fossé, alignements de douglas, points de vue...) <u>Faiblesses :</u> pas encore de « produit touristique » d'appel, comme des circuits aménagés, pour des familles d'une part et pour un public plus large d'autre part à déporter des zones actuellement surpeuplées. Identifié ici comme une difficulté pour la création d'infrastructures, le classement en site classé d'une grande partie de la commune.	<u>Principal risque à éviter :</u> l'impact négatif sur la biodiversité et le gibier, à contrer par le maintien de zones de quiétude pour la faune. <u>Opportunités à saisir :</u> La localisation des futures aires d'accueil identifiées pour l'instant à Larchant, au Bois de la Noël et au sud du massif, convient bien. projets de circuits cyclistes à créer : le chemin des Meuniers pourrait être intégré à un itinéraire cycliste, voire l'eurovéloroute, mais en restant dans des proportions mesurées : il ne s'agit pas d'accueillir des cars entiers. créer un circuit de découverte faune/flore au dessus de la Sablonnière, hors forêt domaniale. La commune a par ailleurs la chance d'héberger deux espaces naturels sensibles : le Rocher Saint Etienne (11 ha) et La Vignette (1,4 ha). Ces derniers doivent faire l'objet d'un plan de gestion intégrant une notice d'impact.
Commune de Saint-Pierre-les-Nemours	<b>Lieu de promenade cycliste, équestre et pédestre, avec des associations de randonneurs partant souvent du rocher Gréau</b>	Recrudescence des actes de vandalisme ; des patrouilles régulières de la brigade équestre de l'ONF sur le territoire sont souhaitées. Crainte que la forêt évolue dans le mauvais sens avec l'aménagement de parkings d'accueil du public, surtout s'ils attirent un public de citoyens en famille peu respectueux de la nature. (grimpeurs non concernés)	<u>Atouts pour la commune:</u> un frein à l'urbanisation : les habitants de Saint Pierre gardent en mémoire que les terrains de la Caisse des Dépôts furent acquis pour construire la ZAC de Montaviot. <u>Faiblesses :</u> moins grande diversité d'essences que par le passé, davantage de peuplements de conifères aux couleurs moins attrayantes que celles des feuillus, Davantage de déchets	<u>Opportunité et risque à la fois,</u> la localisation des aires d'accueil : Elle doit contribuer au développement économique touristique de la commune, en évitant le stationnement des véhicules en forêt ou en lisière de forêt pour les déporter dans les agglomérations voisines, dans le cadre d'une démarche de promotion des modes doux de déplacement. Les points d'entrée des vélos et des piétons en forêt identifiés pour le moment sont les suivants : Bas Montaviot, où il existe des commerces et un stationnement afférent, permettant également aux promeneurs de quoi se restaurer, une piste cyclable sillonne jusqu'au collège et son parking accessible le week-end, Secteur de Foljuif, où siègent deux centres équestres, mais la traversée ou le contournement du site expérimental grillagé semble difficile, Sud du Clos Saint Jean, espace de stationnement disponible, Gare pour les visiteurs plus lointains non motorisés.

Acteurs	Pratiques usuelles	Evolution observée depuis la mise en œuvre de la DUP	Atouts et faiblesses identifiées	Risques et opportunités attendues
Commune de Recloses	<b>Promenades pédestres en forêt publique ou privée, cueillette de champignons et jonquilles ; chasse.</b>	Le nouveau périmètre ne va pas modifier les habitudes des promeneurs.	<u>Atout pour la commune:</u> boucle jaune du syndicat d'initiative de Recloses, reprise par le CODERANDO puis par les AFF (récemment rebalisée) <u>Faiblesse :</u> information sur les limites de la RBI	<u>Risques à éviter :</u> Création de parkings à Recloses ; seul parking autorisé dans la vallée au jeu de boules. Augmentation de la fréquentation, à l'exception des promeneurs, respectueux du milieu. Dépôts d'ordures liés au ramassage difficile des « monstres » <u>Opportunités à saisir :</u> Entretien actuellement limité en forêt privé et risques de chutes de branches ou d'arbres dangereux. De nombreuses coupes rases et exploitation de bois de chauffage par les propriétaires avant expropriation. Mise en valeur écologique et paysagère de la Mare Marcou attendue (fermée par les branchages mais jamais à sec, eau très glauque, peut-être fuite en aval car chemin de plus en plus boueux), ainsi qu'une ancienne voie pavée. Deux ou trois points de vue identifiés sur le sentier n°20 à réouvrir.
Communauté de communes du Pays de Nemours	<b>Grande fréquentation du secteur de Larchant.</b>	Sur l'ensemble du Pays de Nemours, la désindustrialisation a marqué le territoire et les habitants n'ont pas tous abandonné la logique industrielle du passé.	<u>Atouts :</u> « le poumon vert de Paris » et fréquentée à 70% par des Parisiens ou des habitants de Seine-et-Marne ; richesse des paysages : vallée du Loing, paysages ruraux agricoles et forestiers... partenariat des mairies avec la communauté de communes pour des projets touristiques en essor, notamment à Larchant (sentier des 5 Croix) <u>Faiblesses :</u> la question de l'hébergement est récurrente, gîtes, chambres d'hôtes, logements insolites et bivouac sur Larchant. Le danger, en matière d'incendie ou de déchets notamment, que constitue l'hébergement sauvage est réel. L'information aux usagers est à créer : dépliant (sur le modèle de celui de la boucle équestre du PNR du Gâtinais français), applications sur smartphone, informations aux maires sur les travaux ou coupes en cours et enfin, la communication des points de secours du STACR (schéma territorial d'aménagement et de couverture des risques) par les pompiers du SDIS	<u>Risque à éviter :</u> Augmentation de la fréquentation touristique <u>Opportunités à saisir :</u> Structurer l'accueil, notamment en matière d'itinéraires, d'hébergement et d'information touristiques.

### 2.7.2. Les clubs et associations liés à la forêt de la Commanderie

Les clubs et associations liés à la forêt domaniale sont nombreux.

Le tableau ci-après synthétise les différentes structures présentes.

Concernant les pratiquants équestres dont les attentes sont peu connues, une enquête é été effectuée et ses résultats présentés dans le paragraphe suivant.

Nom de l'association	Type d'activité	Remarques
Association gestionnaire de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais	Environnement/Développement durable	
Larchant animation	Fêtes : Evènementiel	Coordonne notamment des manifestations : * L'hivernale : randonnée VTT sportive * La Lyricantoise : randonnée VTT « paysagère »
Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF)	Marche pédestre/Nature et patrimoine	Balisages et entretien des sentiers bleus, observatoire de la forêt, Inventaires, sensibilisation
Association culturelle de Larchant	Culturelle : Mémoire et patrimoine	
Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau	Environnement : Gestion et protection milieu naturel	
Association du marais de Larchant	Environnement : Gestion et protection milieu naturel	
Cosiroc	Sport : Escalade	
Balise 77	Sorties nature : Orientation	« Balise 77 est le club de « course d'orientation » de Fontainebleau - Avon. Il est né en 1997 de la volonté d'un groupe d'orienteurs de créer un club dynamique au sein duquel chacun, quels que soient son âge, ses capacités et ses aspirations puisse pratiquer son sport préféré. »
CODERANDO 77 Comité Départemental de randonnée 77	Randonnée pédestre	Emanation dans le département de la Fédération française de la randonnée pédestre Création de topoguide, balisage et entretien des circuits
CDTE 77 Comité Départemental de Tourisme Equestre 77	Tourisme équestre	
CD 77 FFME Comité départemental 77 de la fédération française de montagne et d'escalade	Escalade	Création de topoguide, balisage et entretien des circuits
CD 77 FFCT Comité départemental 77 de la fédération française de cyclotourisme	Cyclotourisme	

### 2.7.3. l'activité équestre liée à la forêt de la Commanderie

La forêt de la Commanderie accueille une portion de l'itinéraire équestre balisé initié par le Parc naturel régional du Gâtinais français. L'usage de celui-ci semble limité et le responsable de l'entretien de ce dernier pas clairement défini.

La forêt de la Commanderie sert de support à des courses d'endurance de niveau national et international.

Le comité départemental du tourisme équestre de Seine-et-Marne et 24 structures équestres (privées ou associatives) ont été contactées courant juillet 2014 pour recueillir leurs attentes.

ENQUETE AUPRES DES USAGERS EQUESTRES		
Nombre de questionnaires envoyés	Nombre de retours	Bilan par rapport à l'accueil du public
25	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une demande de point d'attache au niveau de la fontaine publique en face de l'accès Eléphant ;</li> <li>✓ Souhait de remise en état des chemins après exploitation forestière ;</li> <li>✓ Une piste cavalière dédiée = le rêve !</li> <li>✓ Il existe une « zone à moustiques » aux abords du marais et une « zone à insectes » juste au-dessus du bornage de Fontainebleau au nord d'Ury</li> <li>✓ Inquiétudes par rapport à l'éventuelle création d'autres routes empierrées</li> </ul>
<p>Les personnes rencontrées sont heureuses de pouvoir disposer de cette forêt. La route qui vient d'être empierrée est mal perçue par les cavaliers et ces derniers ont peur de voir ce type d'infrastructures se développer.</p>		

Les personnes qui ont répondu au questionnaire sont des personnes qui viennent directement à cheval en forêt et pour un usage très régulier, voire quotidien.

Par ailleurs, une convention nationale relative à la pratique de l'équitation dans les forêts domaniales gérées par l'ONF a été signée entre la FFE (Fédération Française d'Equitation) et l'ONF le 25 octobre 2012. Celle-ci a une validité de 6 ans.

Les jonctions avec l'itinéraire équestre en forêt de Fontainebleau et le centre équestre de Bourron-Marlotte sont à définir, notamment en ce qui concerne les passages à éviter pour risques d'érosion dans les rochers de Recluses.

#### 2.7.4. Le marais de Larchant

L'association de la réserve naturelle du marais de Larchant a été rencontrée en juin 2014 en tant que voisin direct de la forêt domaniale de la Commanderie sur les 2/3 de sa périphérie.

Il ressort quatre points de liaison principaux entre le marais et la forêt :

- Liaison fonctionnelle hydraulique

Le marais et la forêt sont liés fonctionnellement, car le canal exutoire déverse, en cas de besoin, le trop plein d'eau du marais par le fossé qui emmène à la « Perte » au lieu dit « le Gouffre ». A noter que le périmètre du fossé appartenait au domaine du marais avant expropriation pour DUP.

- Liaison historique

Cette liaison est marquée par la présence du « Grand Fossé » encore dénommé « Rivière sèche » sur le cadastre. En effet, cet ouvrage aurait été commencé par les moines en vue de relier le marais à la rivière « le Loing » afin d'assécher ce premier. Ce projet n'a jamais abouti mais le « Grand Fossé » reste présent et source de questions pour le public.

- Liaison écologique

Le marais et la forêt sont écologiquement liés (voir paragraphe sur le marais de Larchant dans le titre 2.5.3 Les secteurs à enjeux écologiques).

- Liaison pédagogique

Le marais et la forêt ont tous deux un rôle social important de sensibilisation au milieu(x) naturel(s)

Pour un bon fonctionnement forêt-marais, l'association du marais souligne :

- ~ qu'il est important de laisser le bois mort en forêt ;
- ~ qu'il est souhaitable de garder un périmètre de 80 ha de forêt sans intervention forte et sans trop de public autour du marais, afin de ne pas endommager les protections entreprises depuis 40 ans. Il faut éviter de nettoyer le pourtour de la réserve du marais.
- ~ qu'il est très important de ne pas fragiliser les habitats des oiseaux, des mammifères, des chiroptères...

La forêt et le marais ont tous deux un rôle de préservation de la biodiversité à réaliser ensemble.

Un partenariat d'animation entre ONF et marais reste possible dans un cadre éducatif pour scolaires et écotourisme.

## **2.8. la gestion de la forêt**

### **2.8.1. l'aménagement forestier et l'exploitation forestière**

*Voir folio 32 : « le parcellaire de la forêt domaniale de la Commanderie à la fin de la DUP »*

*Voir folio 33 : « la desserte grumiers, les zones à risque incendie et les points de regroupement du SDIS77 »*

La forêt de la Commanderie possède un aménagement forestier en cours (période 2009-2018) sur les parties de forêts suivantes :

- ✓ L'Eléphant ;
- ✓ La Dame Jouanne ;
- ✓ La Vieille Commanderie ;
- ✓ Les Gondonnères.

Cet aménagement nous indique que :

« La forêt de La Commanderie a été acquise par l'Etat dans le but d'étendre les capacités d'accueil sur le massif de Fontainebleau, et de répartir le public sur une étendue élargie. De ce fait la vocation première de cette forêt est l'accueil du public. »

« La capacité d'accueil sur des aires de stationnement est limitée, ce qui pose des problèmes de saturation sur le secteur de Larchant. Il serait souhaitable de créer d'autres aires de stationnement sur les autres parties de la forêt pour inciter le public à se disperser, mais cela se heurte au statut de forêt de protection dont l'application rigoureuse risque d'entraver les aménagements touristiques qui, au contraire, permettraient de limiter l'impact d'une sur fréquentation anarchique. »

A terme, l'ensemble de la forêt sera concerné par un document d'aménagement dont la vocation est l'accueil du public. Les traitements sylvicoles mis en œuvre seront donc établis de sorte à faciliter la mise à disposition des espaces boisés au promeneur.

A ce jour, un nouveau parcellaire a été projeté et offre 345 parcelles à gérer.

Le plan de desserte forestière avec la programmation des équipements futurs n'a pas encore été établi.

En 2014, le chemin du moulin rouge et le chemin de Trémainville ont été partiellement empierrés depuis la départementale 16 jusqu'au carrefour de l'Etoile. Ces travaux ont été effectués pour l'exploitation forestière.

### 2.8.2. la gestion cynégétique

La chasse est partie prenante de la gestion durable des forêts car elle contribue à la conservation des écosystèmes forestiers. C'est pourquoi, en forêt domaniale, l'Office national des forêts met en œuvre une politique de gestion de la grande faune et effectue les demandes de plans de chasse auprès de l'autorité administrative départementale afin de maintenir un équilibre forêt-gibier, en accord avec les missions de production de bois, d'accueil du public et de protection des milieux qui lui sont confiées. En l'absence de grands prédateurs, la chasse est nécessaire à la régulation des populations et permet ainsi de maintenir l'équilibre forêt-gibier en milieu forestier. L'ONF oriente son action pour maintenir un niveau de population compatible avec les capacités d'accueil des milieux et s'appuie sur des indicateurs attestant des dégâts aux régénérations et aux peuplements (indices de consommation, enclos témoins...).

Jusqu'en 2016, sur le site étudié :

- La chasse à courre (chevreuil) avait lieu de septembre à mars avec possibilité de chasse le samedi et le mardi.
- La chasse à tir avait lieu de septembre à fin février) tous les dimanches et parfois le lundi. Sur l'ancienne Commanderie (parcelles 2 à 18 sauf 15), 5 chasses à tir avaient lieu sur la période et se déroulaient le lundi.
- Il n'y avait pas de chasse sur le secteur de l'Eléphant et de la Dame Jouanne.

Pour les prochaines adjudications 2016-2025, la chasse s'effectuera sur toute la forêt avec un calendrier plus en accord avec l'accueil du public :

- la chasse à tir se déroulera le samedi matin jusqu'à 14h ;
- la chasse à courre se déroulera le mardi ;

### 2.8.3. le risque incendie

*Voir folio 33 : « la desserte grumiers, les zones à risque incendie et les points de regroupement du SDIS77 »*

Toute la zone concentrée aux abords du tour du Golfe de Larchant (ou sentier bleu n°19) est une zone à risque d'incendie important. Elle correspond à la zone la plus fréquentée de la forêt domaniale de la Commanderie.

Par ailleurs, il existe 5 points de regroupement du SDIS 77 (Service Départemental d'Incendie et de Secours, département de Seine et Marne) sur et aux abords du site.

#### 2.8.4. l'érosion

*voir folio 07 : « relief et lithologie »*

Les sites de l'Eléphant et de la Dame Jouanne ont déjà bénéficié d'aménagement visant à limiter les phénomènes d'érosion dus à la fréquentation humaine :

- Mise en place de zone de défend ;
- Installation d'escalier en caillebotis bois ;

Une partie du site d'escalade de la Dame Jouanne a dû être fermé au public pour risque d'éboulement.

Les problèmes d'érosion sont concentrés sur les zones sableuses où le relief est marqué, à savoir les chaos rocheux de Recloses et Larchant.

#### 2.8.5. les déchets

Des dépôts « sauvages » conséquents ont lieu régulièrement aux abords de la forêt : déchets verts, déchets électroménagers, gravats de chantiers,

Ceux-ci sont actuellement pris en charge par l'Office national des forêts.

La politique actuelle d'aménagement vise à supprimer tables et bancs, limitant ainsi les petits dépôts qui y sont liés.

Les pancartes « Pour une forêt propre, ramportez vos déchets » invitent les visiteurs à gérer eux-mêmes leurs emballages.

## 2.9. Les sites internet consultés (liste non exhaustive) :

### **Territoire et urbanisme :**

<http://www.paysdenemours.fr/>

<http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/decouvrir/parcs.asp?id=13&op=parcs-identite>

<http://www.parc-gatinais-francais.fr/>

<http://www.biosphere-fontainebleau-gatinais.fr/>

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-massif-de-fontainebleau/etude-incidence-fontainebleau>

<http://scot-fontainebleau-region.proscot.fr/index.php?p=3&s=1&c=851>

### **tourisme et activités aux abords de la forêt de la Commanderie :**

<http://www.tourisme77.fr/>

[http://www.onf.fr/enforet/fontainebleau/explorer/sentiers\\_activites/20120521-122842-249280/@@index.html](http://www.onf.fr/enforet/fontainebleau/explorer/sentiers_activites/20120521-122842-249280/@@index.html)

<http://www.nature-loisir.fr/canoe-location-loing.html>

<http://www.larchantmotos77.net/>

<http://www.apikopa.fr/index.php>

### **pédestre :**

<http://www.aaff.fr/>

<http://falrc2.blogspot.fr/2011/06/en-foret-de-nemours-mai-2011.html>

### **escalade :**

[http://www.cosiroc.fr/index.php?option=com\\_content&view=featured&Itemid=101](http://www.cosiroc.fr/index.php?option=com_content&view=featured&Itemid=101)

### **orientation :**

<http://www.ffcorientation.fr/search/?q=larchant>

<http://www.balise77.com/>

### **géocache :**

<http://www.mides.fr/geocaching-departement-77-seine-et-marne>

### **carriers :**

<http://carrieresetcarriersdegresdumassifdefontainebleau.wordpress.com/2013/11/30/decembre-2013-la-commission-carrieres-et-carriers-des-aff-fete-ses-4-ans/>

### **trafic routier :**

<http://www.seine-et-marne.fr/carte-du-traffic-routier>

### **associations :**

[www.biosphere-fontainebleau-gatinais.fr](http://www.biosphere-fontainebleau-gatinais.fr)

[www.larchantanimation.fr/](http://www.larchantanimation.fr/)

<http://www.larchant.com/pages/patrimoine-naturel/Plan-bois-Commanderie-larchant.html>

hébergements, restauration :

[www.camping-grez-fontainebleau.info](http://www.camping-grez-fontainebleau.info)

<http://www.tourisme77.net/hebergement-restauration/gites-de-france/gites-ruraux.htm>

autres :

*Geneviève Dumant, conteuse buissonnière en forêt de Fontainebleau*

<http://www.laforetquiparle.com/>

<http://prisesurprise.fr/fontainebleau-le-lari-de-recloses/>

<http://fr.calameo.com/books/0000794424492444595a7>

<http://www.caue77.fr/>

<http://t12bleau.blogspot.fr/2014/01/a-quoi-bon-les-reserves-biologiques.html>

## 2.10. Les publications d'intérêt :

Certains documents sont utiles à la connaissance de la forêt de la Commanderie, parmi lesquels :

- Le bulletin de l'ANVL de 1928 ayant pour objet le site de Reclose et traitant des cavités sur le secteur ;
- La coupe géologique de la carrière des Gondonnères réalisée par SIFRACO ;

### 3. SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX

Le diagnostic fait ressortir 5 secteurs de la forêt aux enjeux distincts.

*voir folio 34 : « La sectorisation des enjeux »*

	Forces	Opportunités	Éléments à prendre en considération
<b>Éléments généraux aux différents secteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La forêt limite l'urbanisation et offre un cadre de vie exceptionnel ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions de partenariat à envisager avec le syndicat de traitement des ordures ménagères de Saint-Pierre-lès-Nemours concernant la collecte et le traitement des déchets,</li> <li>- Partenariat à développer avec le musée départemental de Nemours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressenti d'une forêt mal-entretenu (principalement les forêts privées d'avant DUP),</li> <li>- Plainte du public quant à la remise en état des chemins après exploitation du bois,</li> <li>- Sous-capacité de stationnement,</li> <li>- Mauvaise connaissance écologique et archéologique de cette nouvelle forêt domaniale.</li> </ul>
<b>Secteur Ouest - Larchant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre touristique étoffée (aires d'accueil et sentiers),</li> <li>- Important patrimoine naturel (points de vue, arbres remarquables, rochers emblématiques, plages de sables, landes, etc) ;</li> <li>- Renforcement du sentier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'associations actives (Larchant animation et l'association culturelle de Larchant)</li> <li>- landes sèches d'intérêt communautaire intéressantes d'un point de vue paysager (l'ouverture bénéficie aux 2 enjeux environnemental et social).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'art rupestre (dont des abris ornés emblématiques), patrimoine sensible, en particulier la Grotte à la peinture au Sud proche d'un site d'escalade,</li> <li>- Développement de la fréquentation équestre avec le problème de la dégradation des routes forestières et la création de faux chemin ;</li> <li>- Sur fréquentation des sites majeurs</li> </ul>

	bleu n° 19 pour le protéger de l'érosion (déviation prévue au sud dans cet esprit). Des sites d'escalade ont fait l'objet de mesures semblables.		(Elephant et Dame Jouanne) ; - Erosion.
<b>Secteur Nord-Mare Marcou</b>	- Important patrimoine naturel (points de vue, rochers emblématiques, etc),	- Lien entre la forêt de Fontainebleau et la forêt de la Commanderie, - landes sèches d'intérêt communautaire sur la Vallée Mavoisine et le Rocher de la Vignette, intéressantes d'un point de vue paysager (l'ouverture bénéficie aux 2 enjeux environnemental et social).	- Présence d'art rupestre, patrimoine sensible (le SCOT indique qu'une attention particulière doit être portée aux « cavités »), - Rupture de la continuité avec la voie ferrée de réserve (2 points de franchissement uniquement - sous-terrain emprunté par le GR + passage sur la route communale), - Souhait de la commune de Recloses de ne pas développer l'accueil à proximité, - Surnombre d'itinéraires balisés au gré de chacun, - Erosion, - Proximité de la RBI de la Vallée Jauberton, - Présence d'une mare (Mare Marcou) impactée par le piétinement des visiteurs, - Présence d'une fosse aux loups (vestige) dans la RBI susceptible d'attirer le public,

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture naturelle des routes dans la RBI empêchant la lutte contre les incendies.</li> </ul>
<b>Secteur Est-Ancienne Commanderie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur de Grande Vente attractif pour le public (chemins « naturels » et paysage de lande dégradée)</li> <li>- Patrimoine historique important (Commanderie de Templiers, ouvrages d'assainissement du marais),</li> <li>- Carte de course d'orientation existante mais ancienne (1991)</li> <li>- Secteur calme,</li> <li>- Alignement de douglas classé</li> <li>- Bonne capacité d'accueil (peu d'érosion et sensibilité environnementale faible),</li> <li>- Moyens d'accès facile (gros axe routier (RD607) et plusieurs gares (Nemours et Bourron),</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- landes à joncs d'intérêt communautaire sur le secteur de Grande Vente intéressantes d'un point de vue paysager (l'ouverture bénéficie aux 2 enjeux environnemental et social),</li> <li>- Proximité de la ZAC de Montaviot (collège + zone d'habitation),</li> <li>- Proximité des centres équestres au niveau de la ZAC de Montaviot</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- forêt coupée en 2 par l'autoroute A6, constituant un obstacle franchissable en seulement 3 points,</li> <li>- rupture créée par la voie ferrée entre cette forêt et la vallée du Loing (3 points de franchissement),</li> <li>- Zones sensibles du point de vue environnemental (Natura2000) dans la partie au Sud Est (Mare aux Cailloux et Grand Bois) ;</li> <li>- Projet à moyen ou long terme de passage à gibier au-dessus de l'autoroute A6 au niveau du Rocher Saint-Etienne,</li> <li>- Une seule aire d'accueil isolée (chêne Penot) en forêt avec des problèmes de propreté et de rave party,</li> <li>- Besoin de conserver des zones de quiétude pour le gibier,</li> <li>- Dynamisme du robinier qui se développe potentiellement à la faveur des éclaircies ou de l'ouverture d'espaces comme les landes),</li> <li>- Besoin de préserver les îlots de vieux bois.</li> </ul>

	-		
<b>Marais</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site exceptionnel en Ile-de-France ;</li> <li>- Visites guidées organisées sur réservation,</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture du gestionnaire pour faire des visites guidées communes ONF-gestionnaire RNR,</li> <li>- Projet de Larchant de faire un circuit traitant du marais mais en dehors de la zone close,</li> <li>- Découverte naturaliste et patrimoniale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilité environnementale très forte (RNR, habitats d'amphibiens et de chiroptères d'intérêt communautaires, enjeux ornithologiques, ZNIEFF de type 1 et 2),</li> <li>- Propriété privée close ouvert au public seulement sur réservation</li> </ul>
<b>Gondonnières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circuit VTT de la Lyricantoise,</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte naturaliste et géologique ;</li> <li>- Présence d'une zone ouverte (8ha) occupé par un pré sous ligne haute tension en partie haute actuellement concédée à un agriculteur pour la production de fourrage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site sensible du point de vue environnemental, principalement pour ses milieux ouverts dont les pelouses calcaires (alouette lulu, circaète, orthoptères, mantes religieuses, etc.)</li> <li>- Pratiques sauvages (motocross, rave party, pillage des minéraux)</li> </ul>

#### 4. LE SCHEMA D'ACCUEIL EN FORET DOMANIALE DE LA COMMANDERIE

##### 4.1. Scénarios d'accueil

	Objectifs et stratégie	Projets et actions En bleu, les projets d'itinéraires, En orange les projets d'aires d'accueil, En vert, les projets environnementaux, En noir les autres projets.
Eléments généraux aux différents secteurs	<p><u>Objectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartir la fréquentation sur tout le massif de Fontainebleau (dont la Commanderie), en la rééquilibrant également entre Est et ouest de la forêt de la Commanderie.</li> </ul> <p>Extrait de l'Aménagement forestier de la Commanderie pour la période 2009-2018 :</p> <p>« La forêt de La Commanderie a été acquise par l'Etat dans le but d'étendre les capacités d'accueil sur le massif de Fontainebleau, et de répartir le public sur une étendue élargie. De ce fait la vocation première de cette forêt est l'accueil du public. »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver des zones de quiétude pour la faune (dont le gibier),</li> <li>- Favoriser les modes doux et les accès en transport en commun,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche documentaire sur la forêt et en particulier sur la Commanderie des Templiers de Beaumont-en-Gâtinais et le marais,</li> <li>- Créer un itinéraire cycliste dans la forêt de la Commanderie (passage par le chemin des Meuniers, liens avec le schéma de liaisons cyclables de Saint-Pierre-lès-Nemours, les gares, l'eurovéloroute le long du canal du Loing et le TMV de Fontainebleau) qui pourrait emprunter en tout ou partie les tracés des manifestations de l'Hivernale et de la Lyricantoise,</li> <li>- Promouvoir l'offre d'hébergement du territoire,</li> <li>- En partenariat avec les offices de tourisme et les communautés de communes, réaliser une carte touristique et un panneau touristique pour informer le visiteur et l'orienter,</li> <li>- Intégrer les modifications à la carte IGN lors de sa réédition (itinéraires balisés, bouclage, parkings, parcellaire),</li> <li>- Intégrer les mares de la Commanderie dans le plan de gestion des mares de Fontainebleau (mare à la Ricarde, mare Marcou, mare aux cailloux) ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des liens entre la forêt et le territoire (villages et villes),</li> </ul> <p><u>Stratégie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à un travail fin des lisières lors des martelages (recherche de lisières étagées, en abattant les arbres dangereux) ou dans le cadre de projets subventionnés (par les communes limitrophes notamment) si besoin de travail plus approfondi du sous-étage ou de vieux arbres,</li> <li>- Limiter les routes empierrées (5 grands axes de desserte seulement à réfléchir) qui réduisent l'offre de chemins accessibles aux cavaliers,</li> <li>- Utiliser le balisage des circuits pour canaliser le public (Natura2000),</li> <li>- Information et communication auprès du public pour le sensibiliser à la préservation de son environnement (Natura2000),</li> <li>- Limiter le nombre d'accès à la forêt par la route (limitation du nombre de barrières, des chemins, <i>etc.</i>) pour limiter les effets négatifs de la fréquentation ou du transit (dépôts sauvage, prostitution, <i>etc.</i>),</li> <li>- Limiter les équipements d'accueil,</li> <li>- Partager les chemins (hors sentiers) entre usages,</li> <li>- Promouvoir également les sites d'accueil hors</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de martelages, viser à la création de clairières dans la forêt en des points stratégiques,</li> <li>- Pour l'entretien des landes, faire du génie écologique (ex. : pâturage),</li> <li>- Réaliser une prospection LIDAR sur la forêt afin de mieux la connaître, en particulier les sites archéologiques potentiels, les chemins et la disposition des blocs pour orienter les chantiers d'exploitation forestière,</li> <li>- Actualisation de l'inventaire des abris ornés,</li> <li>- Mise à jour de la carte archéologique. A cette fin, et sans avoir dans un premier temps à engager des prospections pédestres systématiques, il sera intéressant d'avoir recours aux cartes et plans anciens, ainsi qu'à des relevés topographiques récents, comme ceux réalisés par la Fédération Française de Course d'Orientation. Une prospection LIDAR permettrait également d'obtenir des informations intéressantes de ce point de vue.</li> </ul>
--	---	---

	<p>forêt domaniale (Rocher Saint-Etienne, site de spéléologie du Mont Sarrasin, site de varappe du Puiset, etc.),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler sur l'accessibilité des supports d'information en forêt de la Commanderie,</li> <li>- Veiller à prendre la taille la plus petite possible pour les panneaux de signalétique routière afin qu'ils soient mieux intégrés dans le paysage,</li> <li>- Prévoir une limitation de la vitesse sur les routes aux abords des parkings (panneau de limitation de vitesse, ralentisseur, bande rugueuse, etc.).</li> </ul>	
<p><b>Secteur Ouest - Larchant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter l'offre récréative à l'existant excepté une offre vélo éventuellement calée sur tout ou partie du circuit de la Lyricantoise,</li> <li>- Concentrer les stationnements et les cheminements (canalisation sur circuits balisés) afin de mieux gérer la lutte contre l'érosion et de conserver des zones protégées du public (enjeu environnemental ou abris ornés),</li> <li>- Sensibiliser le public à l'érosion et à la protection de l'environnement en lien avec la RNR du Marais de Larchant,</li> <li>- Promouvoir les parkings dans d'autres secteurs de la forêt et, au pire, promouvoir le parking du Bois d'Hyver par rapport aux 2 autres,</li> <li>- Manifestations à orienter si possible sur le parking du Bois de la Noël ou, à défaut, sur le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repenser les aires d'accueil et les itinéraires pour répartir le public hors des zones sensibles,</li> <li>- Fermeture du « parking » au Sud de l'Eléphant qui peut servir à rejoindre la Grotte à la peinture. Fermer également les chemins qui mènent à ce site, hors routes forestières utiles à l'exploitation forestière et à la lutte contre les incendies,</li> <li>- Sensibiliser le public à la préservation de l'environnement dans la zone du Chalumeau, à l'interface marais-forêt (station à saule rampant) en donnant des informations sur le panneau d'information du parking de l'Eléphant réaménagé,</li> <li>- Lors de l'édition du prochain topoguide du CODERANDO77, supprimer le PR existant dans la zone,</li> <li>- Maintenir ouvertes les landes et/ou les agrandir afin de diversifier les paysages et de favoriser l'habitat communautaire, notamment au Nord du rocher de la Justice. Cela bénéficiera à l'environnement et au public (sentier bleu</li> </ul>

	<p>parking du Bois d'Hyver.</p>	<p>notamment),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Supprimer les tables et bancs dégradés,</li> <li>- Exploitation forestière des chaos rocheux (câble, cheval, etc.) afin d'entretenir le paysage (points de vue notamment et perspective paysagère sur la Dame Jouanne depuis l'auberge) et de limiter la propagation des incendies,</li> <li>- Editer une carte des chemins autorisés aux cavaliers,</li> <li>- Création d'une aire de bivouac,</li> <li>- Renforcement du site de l'Eléphant vis-à-vis de l'érosion,</li> <li>- Mise en valeur écologique de la dune du Chalumeau,</li> <li>- Création d'un petit cheminement en terrain naturel qui joint l'entrée de la forêt domaniale au parking de l'Eléphant.</li> </ul>
<p>Secteur Nord - Mare Marcou</p>	<p><u>Objectif</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir ce secteur pour les connexions entre les offres d'accueil de Fontainebleau et de la Commanderie pour les accès en modes doux (cyclistes, cavalier, randonneur, etc) et l'itinérance,</li> <li>- Pour le public arrivant en voiture, conserver une fréquentation de proximité et d'habités.</li> </ul> <p><u>Stratégie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les équipements d'accueil en forêt (panneaux, tables, bancs, etc),</li> <li>- Ne pas créer d'aires d'accueil dans le secteur et ne pas accroître la capacité de celles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretenir la mare Marcou (mise en valeur écologique et paysagère) et mettre en place des systèmes type barrières bio ou ganivelles pour garder des berges non piétinées,</li> <li>- Bien identifier la limite de la RBI,</li> <li>- Entretenir les routes en RBI pour la lutte contre les incendies et pour la chasse.</li> <li>- Exploitation forestière des chaos rocheux (câble, cheval, etc.) afin d'entretenir le paysage (points de vue notamment) et de limiter la propagation des incendies.</li> </ul>

	existantes.	
<b>Secteur Est-Ancienne Commanderie</b>	<p><u>Objectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la fréquentation de ce secteur en particulier par du public de la forêt de Fontainebleau ou du secteur Ouest - Larchant,</li> <li>- Favoriser les accès en train (Greze, Nemours) et modes doux.</li> </ul> <p><u>Stratégie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la diversité et la mixité des publics (scolaires, sportifs, handicapés, grand public, senior),</li> <li>- Optimiser les accès à ce secteur de la forêt,</li> <li>- Favoriser l'organisation des manifestations, des visites scolaires et des sorties de centres aérés dans cette zone,</li> <li>- Augmenter l'offre d'accueil (itinéraire, aire d'accueil, équipement, etc) afin de rééquilibrer la fréquentation sur la forêt,</li> <li>- Avoir une gestion adaptée des abords du marais (zone tampon) et notamment ne pas faucher les bords du chemin du Chalumeau,</li> <li>- Limiter la fréquentation en bordure du marais,</li> <li>- Entretien des alignements de douglas classés,</li> <li>- Sylviculture axée sur le paysage dans le secteur de Grande Vente où le bois a peu de valeur et où il faut entretenir les espaces ouverts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer le parking du Bois de la Noël,</li> <li>- Réaliser un passage à faune par-dessus l'autoroute A6. Le franchissement de l'autoroute A6 en forêt de Fontainebleau est important pour le rétablissement des continuités forestières entre les massifs de Fontainebleau et de Rambouillet. Le franchissement de cette infrastructure au niveau de la forêt de la Commanderie n'est pas ou peu effectif par les ouvrages présents et le marais de Larchant, zone humide d'importance régionale, est séparée de la forêt de Fontainebleau par l'autoroute. C'est pourquoi un projet d'ouvrage de franchissement de l'A6 émerge actuellement avec deux positions possibles sur la forêt de la Commanderie. L'ouvrage devrait passer par-dessus l'autoroute, avoir une forme de yoyo et une largeur minimum au centre de 15 m. Le milieu reconstitué sera une lande,</li> <li>- Valoriser et promouvoir des parkings extérieurs à la forêt (Parking Clos St Jean, zone de stationnement de Villiers, etc) en accord avec les communes concernées,</li> <li>- Création d'un ou plusieurs circuits de découverte s'appuyant sur les alignements classés de douglas, la Commanderie de Templiers et le patrimoine « hydraulique » lié aux travaux d'assainissement du marais dans le passé. Etudier sa mise en accessibilité aux personnes handicapées.</li> <li>- Créer avec le CODERANDO77 une liaison Est-Ouest pour joindre Villiers-sous-Greze depuis le parking du Bois de la Noël en particulier, en calant son tracé sur le circuit de découverte susvisé,</li> <li>- Réaliser des fouilles archéologiques au niveau des bâtiments</li> </ul>

	<p>(agrandissement des trouées en coupant des pins, en prêtant attention à ne pas développer le robinier et en conservant les îlots de vieux bois),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retrouver une continuité écologique entre la forêt et la vallée du Loing.</li> </ul>	<p>de l'ancienne Commanderie de Templiers. Il faudrait systématiser les relevés de l'ensemble des vestiges, et notamment rechercher les traces des anciennes allées et voiries plantées d'arbres dont certains pourraient être encore présents en forêt.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser un itinéraire partant de Saint-Pierre-les-Nemours (ZAC Montaviot, Clos Saint-Jean et/ou Foljuif) et allant dans le secteur de Grande Vente en passant par le PR de la Commanderie, en évitant de s'approcher trop de la mare aux cailloux,</li> <li>- Ne pas faucher les abords du marais, zone de transition importante pour la petite faune.</li> </ul>
<b>Marais</b>	Domaine privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'animations communes gestionnaire RNR-ONF</li> </ul>
<b>Gondonnières</b>	<p><u>Objectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger l'environnement, en particulier les milieux ouverts et ses espèces associées),</li> <li>- Limiter les pratiques sauvages,</li> </ul> <p><u>Stratégie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ne pas développer l'accueil du public sur ce site : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ne pas aménager d'aires d'accueil autour de ce site et fermer les routes forestières en bordure de forêt domaniale,</li> <li>• limiter, en fréquence et en taille, les autorisations de manifestations ou de tournage, a fortiori d'avril à</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture hermétique du site vis-à-vis de l'accès automobile et implantation de panneaux indiquant la forêt domaniale et l'affichage des réglementations (interdiction de collecte de minéraux, interdiction véhicules à moteur, etc),</li> <li>- Renouvellement de la concession du champ de 8ha à un agriculteur. De novembre à février, le site pourra être occupé par le troupeau de moutons du berger à demeure en forêt. L'agriculteur devra effectuer ses fauches après le 20 juillet. En concertation avec le berger et l'ONF, l'agriculteur pourra être autorisé à pratiquer des fauches exceptionnelles à d'autres périodes.</li> </ul>

	<p style="text-align: center;">fin juillet,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- canaliser le public sur les sentiers balisés existants (Lyricantoise serpentant en dehors des milieux ouverts intéressants écologiquement) ou sur les routes revêtues et toujours hors du cœur de l'ancienne carrière. Lors des manifestations organisées sur le site, bien veiller à ce qu'aucun pratiquant ne sorte des chemins autorisés. Ainsi, les courses d'orientation sont à proscrire sur ce site, a fortiori d'avril à fin juillet,</li> <li>- Quand une manifestation autorisée sur le site utilise le tracé de la Lyricantoise, les travaux bénévoles demandés en contrepartie à l'organisateur par l'ONF s'axeront sur l'entretien des chemins utilisés, en étroite collaboration avec l'association Larchant animation,</li> <li>- Avec l'appui du gestionnaire du motocross, contrôler les entrées de véhicules qui pénètrent dans la forêt par le parking du moto cross.</li> </ul>	
--	--	--

#### 4.2. Zoom sur les aires d'accueil

*voir folio 35 : « La stratégie sur les aires de stationnement pour la forêt domaniale de la Commanderie »*

*voir folio 36 : « Le plan masse du projet de création du parking du Bois de la Noël »*

*voir folio 37 : « Le plan masse du projet de réaménagement du parking de l'Eléphant »*

*Voir folio 38 : « Le plan masse du projet de réaménagement du parking du Bois d'Hyver »*

*Voir folio 39 : « Le plan masse du projet d'aménagement du parking de la Dame Jouanne »*

L'état des lieux a montré que l'offre de parking est globalement peu lisible et déséquilibrée entre un secteur ouest sur fréquenté avec un stationnement désorganisé et un secteur Est sous-fréquenté avec un seul stationnement mal fréquenté. Ce constat amène les propositions suivantes :

- Le parking de l'Eléphant ne peut pas être supprimé étant donné son côté emblématique et la présence de sites de varappe réputés au niveau international. Il est cependant proposé de le réaménager pour contenir la fréquentation à un niveau soutenable et gérer les véhicules de façon sécurisée. Déporté du côté du marais de Larchant, le parking pourra servir également aux sorties organisées dans le marais (portail d'accès à proximité) ou au stationnement lié au projet de bivouac de la commune de Larchant. Les cheminements piétons aménagés au niveau de ce parking canaliseront le public vers la zone de l'Eléphant et non vers le Sud plus sensible. Il faudra prévoir des travaux de stabilisation du site de l'Eléphant en complément de ceux déjà effectués afin de renforcer ce site au vu de la forte fréquentation. Ce projet de réaménagement n'est utile que si le stationnement en bord de route communale est clairement interdit sur 200 mètres (pieux de bouclage, talus, fossé, blocs de grès, ganivelle, etc). Il pourrait être installé des barres d'attache à chevaux et un range-vélos (tube permettant l'accroche des vélos au niveau du cadre) au niveau de la Fontaine. Une zone de dépôt de bus sera conservée en bord de route et matérialisée comme telle afin de limiter le stationnement des voitures sur cet emplacement. En effet, l'emplacement est bien positionné par rapport aux zones sensibles et cela évite de gérer une circulation bus au niveau du parking VL, les bus étant plus impactant sur la chaussée. A noter qu'une partie du parking, en particulier l'entrée-sortie sera sur terrain communal avec l'accord de la commune de Larchant, l'ONF sera maître d'ouvrage pour l'ensemble du parking ;
- Le parking du Bois d'Hyver sera conservé mais réaménagé en améliorant le rapport entre le nombre de places et la surface de parking afin de limiter la surface artificialisée et les coûts d'entretien. La capacité du parking sera stable voire légèrement augmentée car il se situe dans une zone peu sensible et que cette augmentation de places compense en partie la diminution de la fréquentation de la Dame Jouanne. A son niveau, les bus (notamment ceux provenant ou se dirigeant vers le parking de l'Eléphant) pourront faire demi-tour. A cette fin, un panneau sera implanté pour matérialiser l'interdiction de stationner sur cette zone de retournement. Un panneau directionnel indiquant, pour les piétons, la direction du site de la Dame Jouanne par le sentier bleu depuis le parking du Bois d'Hyver sera installé ;
- Un parking au niveau de la Dame Jouanne pourra être créé pour séparer les clients de l'auberge des usagers de la forêt. Il sera de faible capacité pour éviter d'augmenter la fréquentation du site alors que les démarches précédentes ont réussi à la contenir. Il sera entièrement sur l'emprise du chemin rural, voire débordera de 2 mètres maximum sur la forêt domaniale. Ce projet sera donc porté par la commune. Prévoir la création d'un cheminement (pour sentier bleu, GR et circuit des 5 croix) en parcelle à proximité du futur parking de la Dame Jouanne afin de sécuriser le public ;

- Fermeture du parking du Chêne Penot et création du parking du Bois de la Noël, entre l'autoroute A6 et la RD16, profitant d'un autre passage sous l'autoroute, au niveau du croisement entre la RD 16 et le chemin de Larchant à Grez. Le parking du Bois de la Noël se situe en proximité de route et est donc moins isolé et plus visible. Il est placé sur le projet de PR reliant la gare de Grez-sur-Loing à celle de Nemours et permet comme l'autre parking d'accéder aux alignements de Douglas et à l'ancienne Commanderie. Sa capacité pourra être augmentée dans le temps si besoin. Il est prévu à terme un stationnement bus dans le même esprit de déporter la fréquentation vers ce secteur (scolaires, coureurs, etc).

N.B. 1 : une autre proposition de parking (« parking des Bordiers » d'une capacité d'une quinzaine de places) au sud-est, le long de la RD16 de Larchant à Saint-Pierre-lès-Nemours à proximité immédiate du chemin de la Chapelle la Reine à Nemours, avait été avancée par l'ONF afin de diffuser le public sur cette zone peu sensible. La commune de Saint-Pierre-lès-Nemours a fait savoir qu'elle était plutôt opposée à ce projet et préférerait des stationnements dans la ville pour les visiteurs de la forêt dans ce secteur. Dans ce cadre également, le plan local d'urbanisme aurait également bloqué le projet. Cependant, la mairie a changé de position depuis et ce projet pourrait être amené à être proposé d'ici quelques années.

N.B. 2 : il a été proposé de déplacer le parking de la Dame Jouanne au sud des Chalets Jobert afin de bien séparer les usages privés et publics de l'auberge. Cette solution a été écartée par la commune de Larchant, ce qui explique le choix final de son positionnement en face du stationnement privé de l'auberge de la Dame Jouanne.

Les techniques utilisées pour la réalisation des parkings seront :

- Couche de 20-25cm de cailloux recouverts de sable pour les parkings de l'Eléphant, du Bois de la Noël, de la Dame Jouanne et la partie VL du parking du Bois d'Hyver (technique déjà mis en œuvre au parking du Bois de la Noël,
- Béton désactivé pour l'entrée du parking du Bois d'Hyver qui servira au retournement des bus (idem que béton désactivé utilisé sur les parkings du Cabaret Masson et de l'Epine Nord).

La technique cailloux-sable a l'avantage d'être perméable et de ne pas générer de nids de poule. De plus, la finition sable donne un aspect naturel bien intégré à l'environnement.

Les panneaux routiers auront une couleur bronze et la taille minimale sera privilégiée.

### **4.3. Zoom sur les itinéraires de promenade et le plan de circulation**

voir folio 40 : « Le schéma d'accueil de la forêt domaniale de la Commanderie »

Le schéma d'accueil vise à rationaliser l'offre de circuits en canalisant le public pour éviter l'impact environnemental (dérangement et piétinement) et érosif dans les zones sensibles et surfréquentées (secteurs de Larchant et de Recloses en particulier). Cette rationalisation s'effectue de plusieurs manières :

- Le regroupement des itinéraires qui permet de concentrer la sécurisation et l'entretien. Ainsi par exemple, les travaux de lutte contre l'érosion déjà réalisés au niveau de l'Eléphant comme ceux de restauration du sentier bleu n°19 en cours en 2015 bénéficieront à tous les usagers piétons ;
- La suppression d'itinéraires qui font doublon avec l'offre regroupée en termes de public et/ou de points d'intérêt ;
- La modification d'itinéraires pour éviter les zones sensibles (ex. : abris ornés).

Cette rationalisation nécessite donc :

- Un aménagement éventuel des circuits créés,
- un balisage des circuits créés ou modifiés,
- Un débaisage des circuits supprimés ou modifiés,
- un travail de communication (modification des topoguides, travail sur l'édition d'une carte touristique, modification de la carte IGN, etc).

Sur cette base, l'offre validée par le schéma d'accueil est détaillée dans le tableau ci-dessous (dont certains ne sont qu'à l'état de proposition) :

Pratiquant	Type public	Secteur	Détail du circuit	balisage	Entretien
Piéton	Grand public	Larchant	<a href="#">Circuit des 5 croix</a> Créé par la communauté de communes du Pays de Nemours, son tracé a fait l'objet d'une large concertation avec l'ONF et les acteurs locaux (association culturelle de Larchant, CODERANDO77, AAFF, PNR, etc) et a permis de mettre en application les principes de rationalisation du schéma d'accueil. Ce circuit fait le lien entre la forêt, la commune de Larchant et les services touristiques (point d'eau, auberge,	Picto boucle familiale	Communauté de communes du Pays de Nemours

			commerces, association culturelle).		
	Grand public	Recloses	<a href="#">Sentier bleu n° 20</a>	bleu	AAFF
	Promeneur itinérant	Ancienne Commanderie	<a href="#">PR de la Commanderie</a> Cet itinéraire passe par le parking du Bois de la Noël et permet de visiter la forêt et ses alignements de douglas depuis les gares de Grez-sur-Loing et de Nemours. Un cheminement sera à créer en forêt pour que le PR soit sécurisé et ne longe pas la route départementale 16.	Jaune	CODERANDO77
	Grand public	Ancienne Commanderie	<a href="#">Circuit de découverte de la Commanderie</a> Ce circuit en boucle, à créer, permettra de valoriser le patrimoine exceptionnel de cette zone de la forêt (Commanderie, Grand fossé, alignement de douglas classé) en s'appuyant pour partie sur le tracé du PR de Grez à Saint-Pierre.	Picto boucle familiale	ONF
	Randonneur, sportif	Larchant	<a href="#">Sentier bleu n° 19</a>	bleu	AAFF
	Randonneur itinérant	Forêt	<a href="#">GR13</a>	Rouge et blanc	CODERANDO77
	Randonneur itinérant	Forêt	<a href="#">Tour du Massif de Fontainebleau</a> Le TMF assure la liaison entre les circuits pédestres balisés dans la forêt de Fontainebleau et la forêt de la Commanderie, au niveau du secteur de Recloses.	Vert et blanc	CODERANDO77
	Randonneur itinérant	Ancienne Commanderie/Recloses	<a href="#">Sentier Stevenson</a>	Non balisé	
	Randonneur itinérant	Forêt	<a href="#">Liaison Est-Ouest</a> Une liaison entre l'Est (gare de Grez-sur-Loing) et l'Ouest de la forêt (GR13 au niveau du Rocher Saint-Etienne) peut être envisagée. Elle passerait par les parkings du Bois de la Noël et le parking non aménagé de Villiers-sous-Grez.	?	?
Cycliste	Grand public VTC	Ancienne Commanderie	<a href="#">Boucle familiale VTC de la Commanderie</a> Une boucle vélo peut effectivement être pensée sur le secteur de l'ancienne Commanderie (départ du parking du Bois de la Noël) où cette pratique ne posera a priori pas de problème de conflit d'usages ni de problème d'érosion.	Picto FFCT	?

	Sportif VTT	Forêt	<a href="#">Site VTT de la Commanderie</a> Un ou plusieurs circuits VTT (différentes difficultés) s'appuieront si possible sur le tracé des manifestations de la Lyricantoise et de l'Hivernale. Cette réflexion sera menée avec l'association Larchant animation. Par contre, le fait de transposer les parcours de la Lyricantoise en un circuit permanent implique de poser sérieusement les questions d'érosion, de suivi et d'entretien du parcours.	?	?
Cavalier	Cavalier itinérant	Forêt	<a href="#">Boucle équestre n°6</a>	orange	PNR du Gâtinais
	Cavalier	Forêt	<a href="#">Parcours d'endurance équestre</a> Possibilité d'officialiser en circuit permanent ce parcours basé sur la manifestation d'endurance équestre	dématérialisé	
Grimpeur		Larchant	<a href="#">DAME JOUANNE</a> 7 circuits N°1 Mauve AD+ N°2 Jaune PD N°4 Bleu D N°5 Rouge TD N°6 Blanc ED N°7 Orange AD- N°8 Noir ED+	Balisage à la peinture de couleur différente en fonction de la difficulté	Membres de la commission Sites naturels d'escalade (SNE)
		Larchant	<a href="#">MAUNOURY</a> 3 circuits N°1 Orange AD- N°2 Bleu D N°3 Rouge TD+/ED-		
		Larchant	<a href="#">ELEPHANT-ROCHER DE LA JUSTICE</a> 6 circuits N°1 Orange AD N°2 Vert TD N°3 Bleu D N°4 Blanc Enfant N°5 Noir ED- N°6 Jaune PD		

A noter donc que sont abandonnés :

- Les 2 PR de Recloses (PR « Grottes et abris sous roche » de Recloses qui passait en RBI et qui n'est plus mentionné dans les topoguides du CODERANDO77 et PR circuit de Recloses) au profit du sentier bleu n°20 moyennant une modification du sentier n°20 au niveau de la mare Marcou : le sentier bleu n°20 passera le long de la mare Marcou sans en faire le tour afin de laisser la partie de la mare côté RBI moins fréquenté (augmentation de la quiétude et limitation des traversées de la mare en période d'étiage). Des arbres pourront être abattus en travers des faux chemins pour empêcher la traversée de la mare ;

- Le PR de Larchant, à l'édition du prochain topoguide du CODERANDO77, au profit du circuit des 5 croix,
- Le circuit de découverte de la Dame Jouanne, au profit du sentier bleu n°19.

Le calendrier prévisionnel des actions est le suivant :

- 2015 : balisage du circuit des 5 croix,
- 2015 : Rebalisage du GR13,
- 2016 : débalisage des 2 PR de Recloses,
- 2015 : balisage du PR de Grez à Saint-Pierre,
- 2016 : débalisage du parcours de découverte de la Dame Jouanne,
- 2016 : étude de tracé et balisage d'un GR Est-Ouest,
- 2017 : réflexion autour de la création du sentier de découverte de la Commanderie (tracé et contenus d'information),
- 2017 : réflexion autour de la pratique cycliste dans la forêt de la Commanderie (circuit familial VTC, circuits VTT),
- Année de réédition de la carte IGN : correction des tracés des différents itinéraires balisés,
- Année d'édition du nouveau topoguide du CODERANDO77 : débalisage du PR de Larchant,

#### **4.4. Stratégie de signalétique et de mobilier d'accueil**

##### ➤ Signalétique routière

La forêt domaniale sera indiquée par des panneaux routiers sur tous les axes qui la desservent. Ceci permettra de matérialiser les limites de cette forêt sous son nouveau statut de forêt domaniale. De plus, ce panneau sera l'occasion de rappeler l'interdiction de faire du feu dans la forêt et de prévenir ainsi les incendies.

En accord avec le Conseil départemental et sa stratégie de signalisation touristique, le schéma d'accueil de la Commanderie propose d'indiquer uniquement les parkings de l'Eléphant et du Bois de la Noël sur cette forêt depuis les routes départementales. Ainsi, depuis la RD152 sera indiqué « massif forestier de Fontainebleau - Eléphant » (à la place du panneau indiquant les Gorges de Franchard) en direction de la RD16. De même, depuis Larchant, le parking de l'Eléphant sera indiqué avec le même intitulé. Depuis la RD607, un panneau indiquera, au Nord de Saint-Pierre-les-Nemours, la direction « Massif forestier de Fontainebleau - Bois de la Noël » par la RD63. Depuis Villiers-sous-Grez, ce parking sera également indiqué.

➤ Signalétique touristique en cœur de forêt

Cette signalétique touristique se compose avant tout de panneaux d'information (de maximum 4 faces) sur chaque aire d'accueil. Ces panneaux indiqueront l'offre touristique sur la forêt de la Commanderie et ses alentours, l'offre d'itinéraire au départ du parking, des éléments de sensibilisation et une partie libre pour l'affichage provisoire (périodes de chasse, sensibilisation incendie, sensibilisation au ramassage de champignons, sorties organisées par les associations, *etc.*).

Des plaques indiquant le nom des routes forestières seront apposées sur les arbres au niveau de certains carrefours forestiers. Il y aura également les numéros de parcelles (reportées sur la carte IGN) et le balisage des itinéraires mentionnés plus haut.

➤ Mobilier d'accueil

Si les tables seront absentes du mobilier en forêt car elles « attirent » les déchets, des bancs pourront être installés notamment dans les secteurs sans rochers (qui se substituent harmonieusement aux bancs) et sur lesquels le schéma d'accueil souhaite attirer les visiteurs. Ainsi, seul le secteur de l'ancienne Commanderie, particulièrement autour du circuit de promenade à créer, sera équipé de bancs (en nombre limité cependant).